

# 2023

A white line-art icon of a trash bin with a lid and a wheel, enclosed within a white circle. The icon is positioned between the '0' and '2' of the large '2023' text.

## DÉCHETS

Prévention, collecte,  
traitement et valorisation

# Sommaire

Les temps forts 2023



6

La collecte des déchets ménagers et assimilés



17

Synoptique des déchets



31

La relation avec les usagers



43

Les chiffres clés 2023



4

La prévention



9

Le traitement des déchets : valorisation et recyclage



27

Les indicateurs financiers



33

Les projets 2024



47

## 3 questions à Xavier NORMAND



Membre associé du bureau du Sicoval  
en charge des déchets et de l'économie circulaire,  
Maire de Castanet-Tolosan, Vice-président de Décocet

### **QUELS CHANGEMENTS ONT ÉTÉ OBSERVÉS CHEZ LES USAGERS ET AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ SUITE À L'EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES EN JANVIER 2023 ?**

L'extension des consignes de tri a engendré des transformations significatives tant pour les usagers que pour la collectivité. Côté usagers, cette simplification a induit une augmentation notable de la quantité de déchets triés et a permis de réduire le volume de déchets envoyés à l'incinération, renforçant ainsi la sensibilisation des citoyens à l'importance du tri sélectif. Sur le plan financier, les usagers du Sicoval, soumis à une redevance incitative, ont vu une corrélation directe entre la qualité de leur tri et le montant de leur facture.

Pour la collectivité, cela a nécessité des ajustements logistiques pour la collecte sélective. La communication déployée a permis de sensibiliser et accompagner les usagers dans l'adoption de ces nouvelles consignes de tri.

### **QUEL EST L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DANS LA GESTION DES DÉPÔTS SAUVAGES ?**

La responsabilité de la gestion des dépôts sauvages relevant des communes, le Sicoval apporte son appui aux municipalités dans leur lutte contre ce problème, comme par exemple une collecte régulière des dépôts sauvages dans les zones sensibles des communes souhaitant être accompagnées. Voté en juin 2023, ce service sera opérationnel à partir du second trimestre 2024.

Dans le même esprit, des initiatives de sensibilisation ont été menées : des opérations en porte-à-porte dans les résidences où des dépôts sauvages étaient fréquemment constatés, des actions de proximité auprès des usagers et des syndicats pour travailler ensemble dans cette lutte quotidienne contre les incivilités.

### **QUELS ONT ÉTÉ LES AXES DE RÉFLEXION PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS PRÉVUE EN JANVIER 2024 ?**

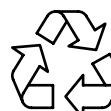
Depuis plus de 20 ans, le Sicoval s'engage activement dans la gestion des matières organiques : vente de composteurs à prix réduit aux usagers (58% des pavillons équipés), formation et accompagnement des usagers aux bonnes pratiques, y compris en habitat collectif. La valorisation de ces déchets est un enjeu crucial dans notre démarche environnementale, qui figure aussi dans le plan d'actions du Projet Alimentaire de Territoire.

En prévision de l'année 2024, nos équipes ont travaillé sur deux projets majeurs :

- Une collecte des biodéchets en abri bac pour les zones ne disposant pas de l'espace nécessaire pour l'installation de composteurs (résidences ou centre-bourgs sur 6 communes) ;
- Une collecte de couches compostables auprès de 9 crèches du territoire. Étant principalement composées d'eau, il est contre-productif d'incinérer des couches pleines alors qu'elles peuvent être valorisées en compost.



**-12 kg**  
d'ordures  
ménagères  
résiduelles  
par habitant



**+ 2 kg**  
de déchets  
recyclés  
par habitant



**75 125 €**  
coût de gestion  
des dépôts sauvages  
pour le Sicoval



**15**  
abri-bacs  
installés  
pour la collecte  
des biodéchets

# LES DÉCHÈTERIES

HABITANTS

**187** kg/hab

PROFESSIONNELS

**499** tonnes

## LE FINANCEMENT DES SERVICES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

**11 603 305** € TTC

DÉPENSES INVESTISSEMENT

**601 475** € TTC

BUDGET TOTAL

**12 204 781** € TTC

## LA RELATION AVEC LES USAGERS

ABONNÉS DÉCHETS

**31 307**

APPELS REÇUS

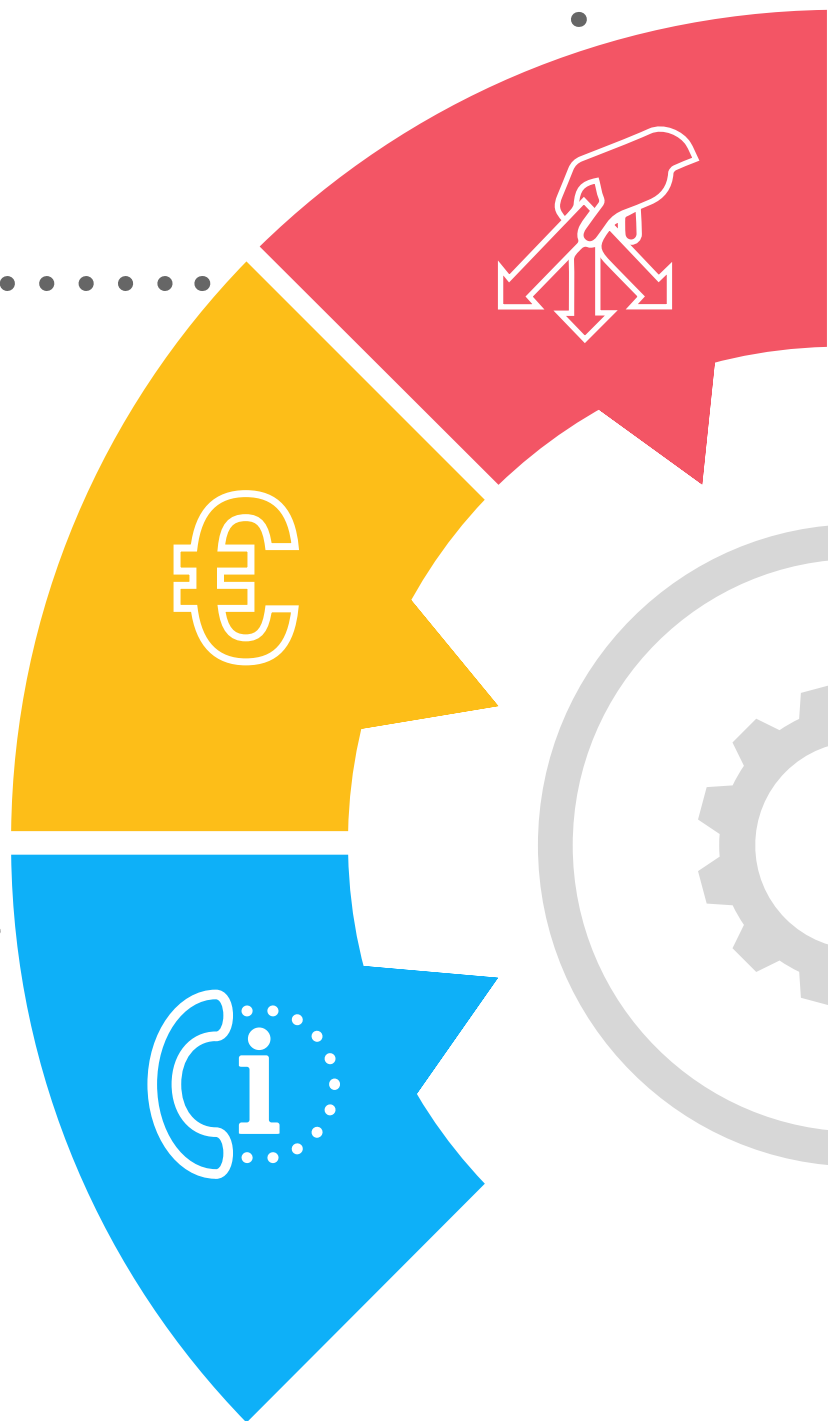
**10 326**

COURRIERS ET MAILS ÉMIS

**20 975**

PERSONNES SENSIBILISÉES

**1 425**



## LES ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

**54 256** bacs roulants

**317** colonnes enterrées

**250** colonnes aériennes

**63** bornes textiles



## LA COLLECTE DES DÉCHETS

**DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS**

**10 883** tonnes, soit 132 kg/hab

**COLLECTE SÉLECTIVE**

**6 810** tonnes, soit 83 kg/hab

**DÉCHETS VERTS**

**27** tonnes, soit 0,33 kg/hab

**ENCOMBRANTS/DEEE\***

**298** tonnes, soit 3,7 kg/hab

*\*déchets d'équipements électriques et électroniques*

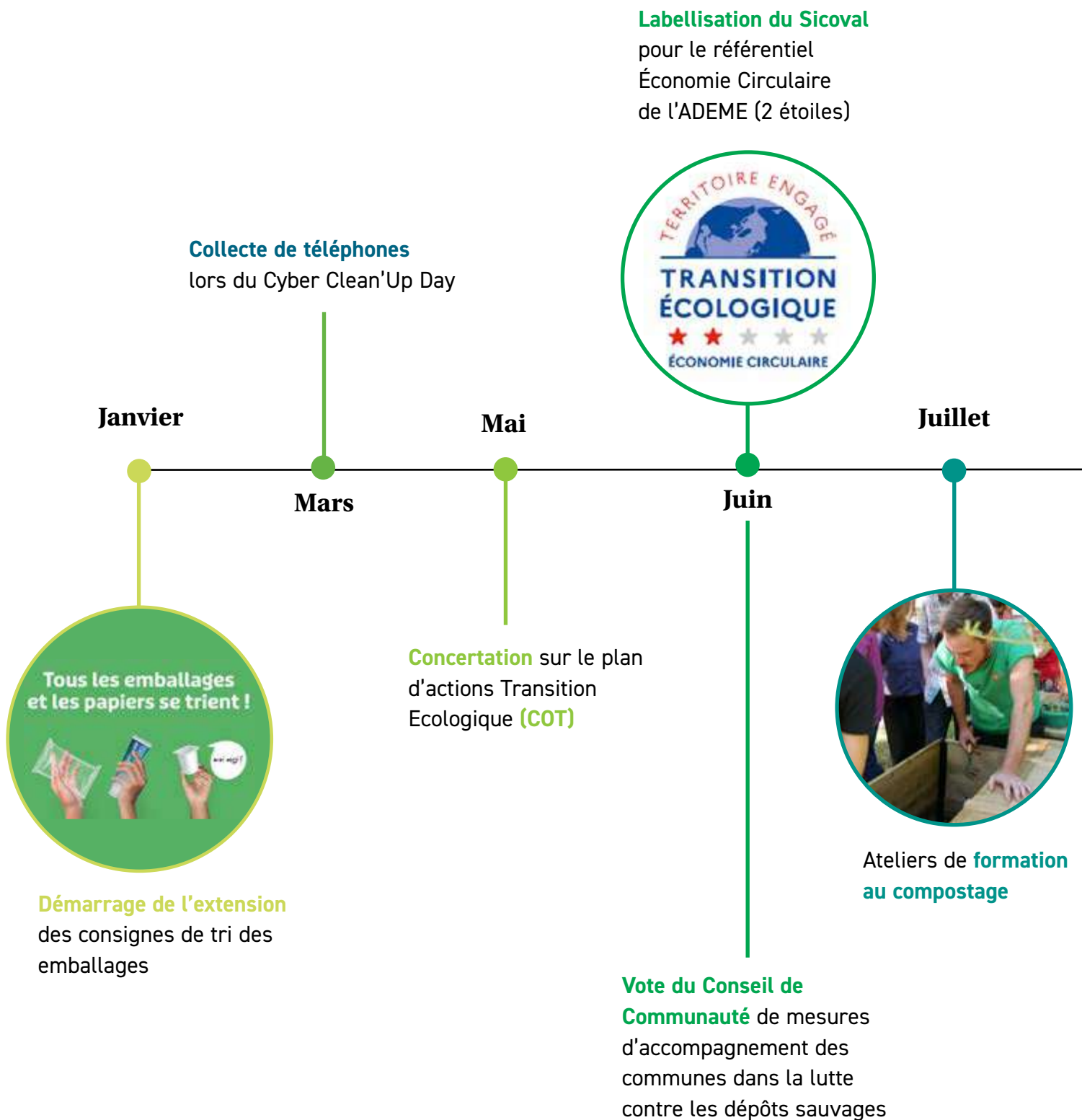


# Les chiffres clés

# 2023

La population prise en compte dans ce rapport est la population Insee 2023 soit **82 571 habitants**.

# Temps forts



# 2023

Démarrage de  
l'expérimentation de  
**collecte des biodéchets**  
en apport volontaire

Déploiement de panneaux  
d'information  
sur les sites de colonnes  
enterrées

Caractérisation des ordures  
ménagères sur les secteurs  
expérimentaux pour la  
collecte des biodéchets



Septembre

Novembre

Août

Octobre

Décembre



Lancement du  
logiciel Logiprox  
(gestion des sites  
de compostage)

Reprise et déploiement  
de la **collecte des hameaux**



**2023**

# La prévention des déchets

**866**

**COMPOSTEURS  
INDIVIDUELS  
DISTRIBUÉS**

**298  
tonnes**

**ENCOMBRANTS  
ET DEEE COLLECTÉS**

**1 425**

**USAGERS  
SENSIBILISÉS**

La prévention des déchets est un **ensemble de mesures et d'actions visant à réduire les impacts des déchets sur l'environnement**. La politique de prévention consiste à réduire les quantités de déchets produits et collectés, diminuer leur nocivité, améliorer leur caractère valorisable, dans une logique de préservation des ressources.

Décliné en 4 axes, le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** du Sicoval a été signé pour la période 2019-2024 et fixe des objectifs quantitatifs, qualitatifs et de gouvernance. Ces objectifs ambitieux doivent permettre d'ancrer en profondeur le changement des modes de consommation et les pratiques.

## D'ici 2024, il s'agit de

Réduire de

15 %

les déchets ménagers et assimilés, soit -26 kg par habitant/2016\*.

Réduire de

37 %

les ordures ménagères résiduelles, soit -24 kg par habitant/2016\*.

Valoriser à

60 %

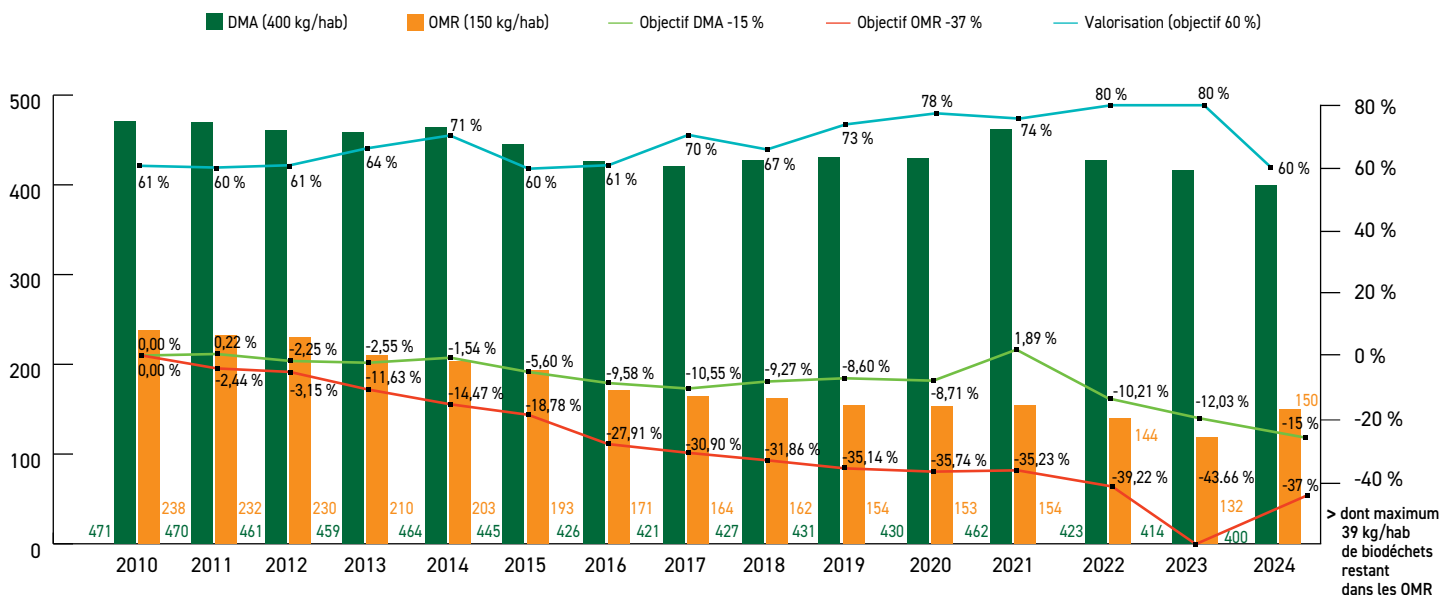
les déchets non dangereux (matière organique et recyclage).

En matière de gouvernance et d'animation territoriale, il s'agit de développer la mobilisation et la coopération des communes du Sicoval et des autres acteurs du territoire (associations, entreprises, autres institutions...).

\*Pour le PLPDMA, l'année de référence est 2016.

En 2023, on observe une nouvelle baisse des déchets ménagers et assimilés (DMA) due principalement à la diminution des apports en déchèteries des habitants et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMR) collectés.

### OBJECTIFS PLPDMA 2019-2024



En 2023, on constate une baisse significative du ratio OMR par habitant. Cette baisse peut s'expliquer à la fois par la mise en œuvre des extensions de consignes de tri des emballages (dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023) et par l'inflation conjoncturelle qui a eu un impact sur les habitudes de consommation.

L'objectif concernant la valorisation est déjà atteint, celui concernant les OMR est atteint depuis 2022 mais des efforts restent à faire sur les déchets ménagers et assimilés (DMA).

## Que trouve-t-on dans les poubelles grises du Sicoval ?

La caractérisation des OMR permet de fournir des données dans le cadre des politiques de prévention des déchets et d'identifier les produits qui peuvent faire l'objet d'une valorisation plus poussée.

L'étude a pour objectifs de :

- faire un point sur la composition moyenne des OMR à l'échelle globale du Sicoval puis par secteur géographique et typologie d'habitat ;
- comparer cette composition aux données nationales et à la précédente opération ;
- mesurer les effets de la redevance incitative ainsi que ceux des politiques de prévention et de valorisation depuis la dernière campagne.

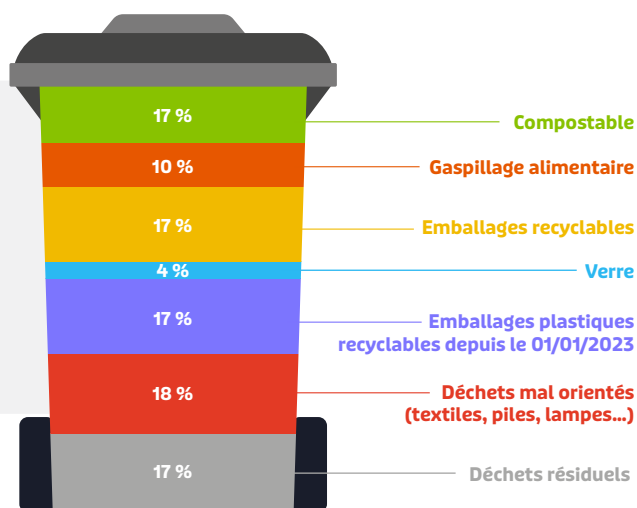


Caractérisation des ordures ménagères

**En 2017 : 17 %** des déchets compostables et **10 %** des déchets correspondant à du gaspillage alimentaire sont retrouvés dans la poubelle grise des Sicovaliens, ce qui représente près de **27 %** de la poubelle.

Deux autres catégories sont toujours largement présentes : les plastiques recyclables et les textiles sanitaires (lingettes, couches, mouchoirs...).

**Malgré une légère baisse, l'ensemble de ces déchets représente 59 % de la composition des OMR.**

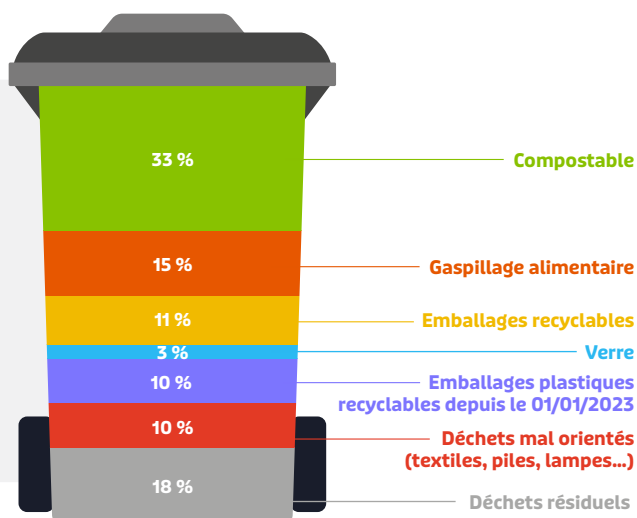


**En 2022 : 48 %** de déchets putrescibles dont **15 %** de gaspillage alimentaire sont retrouvés dans la poubelle grise des Sicovaliens (soit 73,8 kg/hab/an).

Le gisement des déchets recyclables s'élève à 24 % des OMR soit 37,4 kg/hab/an dont 21 % d'emballages pouvant aller dans le bac jaune.

10 % de déchets mal orientés (déchèteries, filières REP) sont encore dans la poubelle grise, soit 5,7 kg/hab./an.

La véritable part de déchets résiduels (dont les textiles sanitaires non compostables) s'élève à seulement **18 %** de ce qu'il y a dans la poubelle grise soit **37 kg/hab./an.**



En 2023, on constate une forte baisse des ordures ménagères. La caractérisation des ordures ménagères prévue au printemps 2024 permettra d'analyser quelles typologies de déchets ont été les plus impactées et là où des efforts restent à faire.

## AXE 1

# Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des résidus végétaux



### ACTION 1

#### DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

**14 303 pavillons** équipés  
soit **61 %** de taux d'équipement  
(objectif de **60 %**)

### ACTION 2

#### DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE COLLECTIF

**68 sites de compostage collectif**  
en résidence (objectif **200 sites**)  
**49 entreprises** équipées de  
composteurs pour leurs salariés

### ACTION 3

#### DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

**4 composteurs** de  
quartier existants (objectif **25 sites**)  
Plus de **150 foyers**  
et **11 référents** de sites  
**13 sites** en entreprises/associations

L'année 2023 a été marquée par une nette augmentation du nombre de composteurs individuels commandés, liée à l'évolution réglementaire sur le tri à la source des biodéchets (+3 %). La demande de mise en place de composteurs partagé reste stable dans le temps.

La mise en œuvre de composteurs de quartier reste plus délicate et demande un peu de temps.

Les actions 4, 5 et 6 du PLPDMA concernant le lombricompostage, le compostage dans les cimetières et dans les écoles, n'ont pas connu de nouveaux développements en 2023.

### ACTION 7

#### LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



##### Projet Alimentaire Territorial

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, trois écoles élémentaires sur les communes de Labège, Pechbusque et Vieille-Toulouse participent à un concours « Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine ! » proposé par l'association toulousaine Pro-portion sur l'année scolaire 2023-2024.

Ce projet propose aux écoles intéressées de faire un diagnostic pour quantifier et comprendre les causes du gaspillage alimentaire dans leur cantine.

### ACTION 8

#### DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA COLLECTE DE RÉSIDUS VÉGÉTAUX

##### Jardin pédagogique à la déchèterie de Montgiscard :

Créés fin 2022, les 100 m<sup>2</sup> de « Mon jardin Zéro Déchet », accueille un atelier de jardinage par mois. Ces ateliers permettent de faire découvrir aux usagers les pistes de valorisation alternatives à celle de l'apport en déchèterie des déchets verts, ainsi que des techniques de jardinage au naturel.

##### Bilan Arbres et Paysages d'Autan :

En avril et mai, deux ateliers techniques ont été organisés à l'attention des élus et des agents des communes du Sicoval sur la valorisation et la réduction des déchets verts à la source. 18 personnes étaient présentes lors de ces deux ateliers.

En juin et novembre, deux ateliers de sensibilisation à destination des citoyens ont eu lieu :

- stand d'information et exposition sur la commune d'Escalquens,
- stand, démonstration de broyeur et distribution de broyat d'élagage à Auzielle.

L'un des objectifs principaux de ces animations « grand public » est de mettre en avant l'utilisation positive du broyat issu des résidus de taille, afin que ceux-ci soient directement valorisés sur leur terrain.

## AXE 2

## Promotion du réemploi, de la réparation et de la réutilisation

- 298 tonnes d'encombrants/DEEE\*
- 45 % des matériaux en valorisation matière (carton, ferraille, bois, DEEE, éco-mobilier et textile)
- 54 % des matériaux en valorisation énergétique (tout-venant)
- 1 % en réemploi

\*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

### ACTION 9 DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

#### Une ressourcerie sur le territoire

Partie prenante dans la création de la Rafistolerie, le Sicoval s'est engagé financièrement via une convention de subvention de fonctionnement sur 3 ans. Installée à Castanet-Tolosan, la nouvelle ressourcerie déploie quatre pôles d'activités :

- la collecte
- la revalorisation
- la revente solidaire
- la sensibilisation

Elle compte **211** adhérents dont **88 %** habitent le territoire du Sicoval.

Depuis juin 2023, la Rafistolerie accueille 3 personnes dans le cadre de l'Atelier et Chantier d'Insertion.

En 2023 :

- **20,4 tonnes** d'objets collectés,
- **96 %** de réemploi (3 % de recyclage et 1 % de rebut)



Atelier la Rafistolerie

#### Collecte d'équipements numériques

Entre mars et juin 2023, plusieurs initiatives ont permis aux habitants de déposer d'anciens ordinateurs, téléphones mobiles et autres accessoires.

Avec l'opérateur Orange, des cartons de collecte ont été disposés dans des bâtiments publics, auprès de 20 communes du Sicoval. Malheureusement, la communication déployée autour de cette opération n'a pas permis de collecter la « manne » d'appareils dormant dans les tiroirs. 2 cartons remplis de téléphones sont toutefois repartis vers un opérateur de reconditionnement français, issu de l'Economie Sociale et Solidaire.

Avec l'entreprise d'insertion Envoi, des contenants pour récupérer du matériel informatique ont été mis à disposition dans certaines structures, telles que Le Grenier, à Castanet-Tolosan.

### ACTION 10 DÉTOURNER LES TEXTILES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Dépôt dans une borne textiles

En partenariat avec l'association « Le Relais 81 », le territoire compte **63 bornes textiles**, soit 1 borne pour 1 310 habitants.

La localisation se fait sur le site [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr) ou [www.refashion.fr](http://www.refashion.fr).

11 autres points de collecte de textiles privés sont présents sur le territoire du Sicoval.

En 2023, **474 tonnes de textiles ont été collectées soit 5,74 kg/habitant/an** (+30 % par rapport à 2022).

Les ratios du Sicoval sont supérieurs à ceux de la Haute-Garonne, de l'Occitanie et de la moyenne nationale.



## Sensibilisation et accompagnement des gestes de prévention des déchets

### ACTION 11 SENSIBILISER POUR UN CHANGEMENT DE PRATIQUES

L'équipe d'animation en écocitoyenneté du Sicoval proposent aux usagers, aux collectivités et aux écoles des actions de sensibilisation et d'animation sur les thèmes de la prévention des déchets (compostage et jardinage au naturel, réduction et tri des déchets), de l'eau (cycle naturel et domestique, consommations, protection du milieu aquatique), de la biodiversité (découverte et protection des milieux naturels) et de l'énergie (énergies renouvelables, climat, consommations).

**55 animations et 1 425 usagers sensibilisés**

- **18 animations en interne soit 243 agents**
- **4 animations « grand public » pour 130 personnes**
- **32 animations scolaires** (primaire, collège, lycée) soit **533 élèves**
- **10 animations grand public** (manifestations/ évènementiels) soit **519 usagers**



### ACTION 12 POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA DISTRIBUTION DES AUTOCOLLANTS "STOP PUB"

Le Sicoval poursuit la diffusion et la mise à disposition de son autocollant « Stop Pub », disponible aux accueils des communes et du Sicoval.

**Le nombre de boîtes aux lettres équipées est estimé à 37 %** soit 14 231 Stop Pub apposés.

### ACTION 13 LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS DANGEREUX ET RÉDUIRE LEUR NOCIVITÉ

#### Piles et accumulateurs

**813 kg de piles collectées en 2023** par nos services sur 86 sites (mairies, écoles, bâtiments Sicoval...) soit 15,13 tonnes depuis la mise en place des récup piles en 2008. Tous ces volumes ont été recyclés et la réutilisation des métaux ainsi récupérés permet d'éviter l'émission de 650 g équivalent CO<sub>2</sub> par Kg de piles et batteries recyclées.

#### Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)

Le Sicoval a passé une convention avec l'éco-organisme DASTRI. La déchèterie des professionnels de Labège est un point de collecte des boîtes jaunes pleines rapportées par les patients en auto-traitement. La fourniture gratuite de ces boîtes est du ressort de toutes les pharmacies.

La liste des points où ramener les boîtes jaunes est disponible sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr).

#### Adopte un hérisson

En collaboration avec l'association Coteaux 21, le Sicoval propose la Charte « Adopte un hérisson » pour valoriser la démarche et l'engagement des habitants pour un jardin au naturel : pratiques douces pour l'entretien, fin de l'utilisation des produits phytosanitaires...



En 2023, 16 foyers supplémentaires ont été signataires de la charte et ont reçu leur ardoise à apposer dans leur jardin. Aujourd'hui 176 foyers participent à cette opération.



## AXE 4

## Exemplarité du Sicoval et des 36 communes

## ACTION 14 ÊTRE ÉCO-EXEMPLAIRE EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

## Semaine Européenne de Réduction des Déchets

« la couture à l'honneur »



Sacs lavables

Comme en 2022, les agents du Sicoval ont pu s'essayer à la couture avec les animatrices en écocitoyenneté. Un moyen convivial de questionner les habitudes de consommation de chacun, et notamment l'usage du jetable. Une soixantaine d'agents ont réalisé des carrés nettoyants, des charlottes alimentaires (qui remplacent les films plastiques) ou des sacs de congélation lavables.

## Kit Eco Manif

L'agglomération fournit gratuitement aux associations, communes ou établissements scolaires organisant des manifestations, des « kits » pour développer le tri hors domicile : bacs pour les déchets résiduels et recyclables, signalétique pour sensibiliser le public et localiser les points tri.



452 manifestations locales ont bénéficié de l'opération « Eco Manif » depuis sa création, dont 56 en 2023.

## Numérique : la sobriété comme fil conducteur

Le Sicoval s'inscrit dans une démarche d'allongement de la durée d'usage des matériels, puisque c'est au moment de la fabrication et de la gestion de la fin de vie des équipements numériques que se joue l'essentiel de leurs impacts environnementaux. Grâce aux réparations, à l'upcycling et au reconditionnement, les smartphones du Sicoval ont une durée de vie moyenne de 4 ans (contre 2,5 ans en moyenne en France).

Il est parfois difficile de trouver un nouvel usage aux appareils trop anciens. Un travail d'évacuation vers des acteurs du reconditionnement ou du recyclage est également réalisé.

## World Clean Up Day

Près de **620 participants** sur **22 Cleans Up** et près de **3 tonnes** de déchets collectés.

13 communes sur 36 ont accueilli au moins un nettoyage.

La Haute Garonne est le département le plus actif en Occitanie.

Depuis le 8 décembre 2023, le 20 septembre est inscrit comme Journée mondiale du nettoyage de la planète dans le calendrier de l'Organisation des Nations Unies (ONU).



## Zoom sur... la cuisine pédagogique du Sicoval

La cuisine est une invitation à aborder les questions de consommation alimentaire, les économies d'énergie, les alternatives au jetable ou encore les comportements d'achat zéro déchet.

Grâce à des visuels mobiles ou de véritables objets, la cuisine pédagogique permet d'expérimenter et de questionner les pratiques des participants sur la conservation des aliments, les restes alimentaires,....

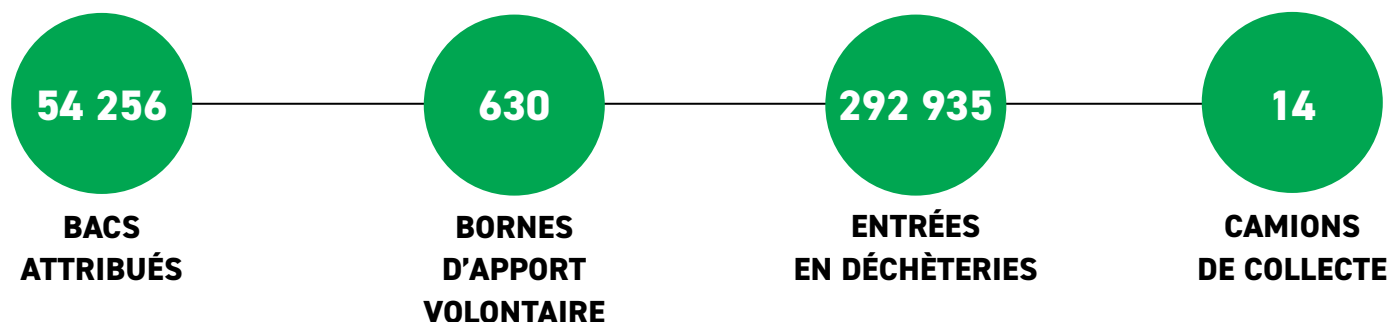


Cuisine pédagogique



**2023**

# La collecte des déchets ménagers et assimilés



# L'organisation de la collecte

Le Sicoval exerce la compétence Collecte, Traitement et Valorisation des déchets depuis 2001.

Population desservie = 82 571 habitants et plus de 1 300 professionnels ou administrations.

La prestation de collecte est confiée à la société Suez ; le traitement est délégué au syndicat mixte Décoset.

Plusieurs modes de collecte coexistent :

- La collecte en porte-à-porte, en bacs individuels ou collectifs, pour les ordures ménagères, le tri sélectif, les papiers/cartons, les déchets industriels banals et les biodéchets.
- La collecte en apport volontaire, en colonnes enterrées ou aériennes (de 3 à 5 m<sup>3</sup>), pour les ordures ménagères, le tri sélectif, le verre, le papier/carton et le plastique.

## Les modes de collecte sur le territoire



## Les circuits de collecte

FLUX	Compétence collecte Sicoval		Compétence traitement Sicoval déléguée à Décoset		
	CONTENANT	TYPE DE COLLECTE	CENTRE DE REGROUPEMENT	CENTRE DE TRAITEMENT	VALORISATION
Déchets ménagers résiduels		Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Unité de valorisation énergétique de Bessières (31)	Production d'électricité + autres
Déchets ménagers résiduels		Collecte en apport volontaire par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Unité de valorisation énergétique de Bessières (31)	Production d'électricité + autres
Emballages (hors verre)		Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Centre de tri de Bessières (31)	Filières de recyclage
Emballages (hors verre)		Collecte en apport volontaire par un camion		Centre de tri de Bessières (31)	Filières de recyclage
Emballages en verre		Collecte en apport volontaire par un camion		Verrerie Ouvrière d'Albi (81)	Recyclage du verre
Branchages sur appel et payant (dont service social)	Fagots, sacs ou contenant ouvert	Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Plateforme de compostage de Bélesta-Lauragais (31)	Production de compost
Encombrants (dont service social)		Collecte en porte-à-porte par un camion	Dépôt d'Escalquens et Centre de transfert Belberaud (31)	Tri par l'entreprise d'insertion Les Rudovaloristes Unité de valorisation énergétique et centre de tri de Bessières (31)	Réemploi Valorisation matière par recyclage Production d'électricité
DEEE* (dont service social)		Collecte en porte-à-porte par un camion		Tri par l'association ENVIE (31) Portet/Garonne (31)	Recyclage Réemploi
Papiers Cartons		Collecte en porte-à-porte par un camion		Centre de tri Sita Sud-Ouest à Plaisance du Touch (31)	Filières de recyclage spécifiques
Déchets industriels banals		Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Unité de valorisation énergétique de Bessières (31)	Production d'électricité + autres
Biodéchets		Collecte en porte-à-porte par un camion		Plateforme de compostage de Bélesta-Lauragais (31)	Valorisation biogaz

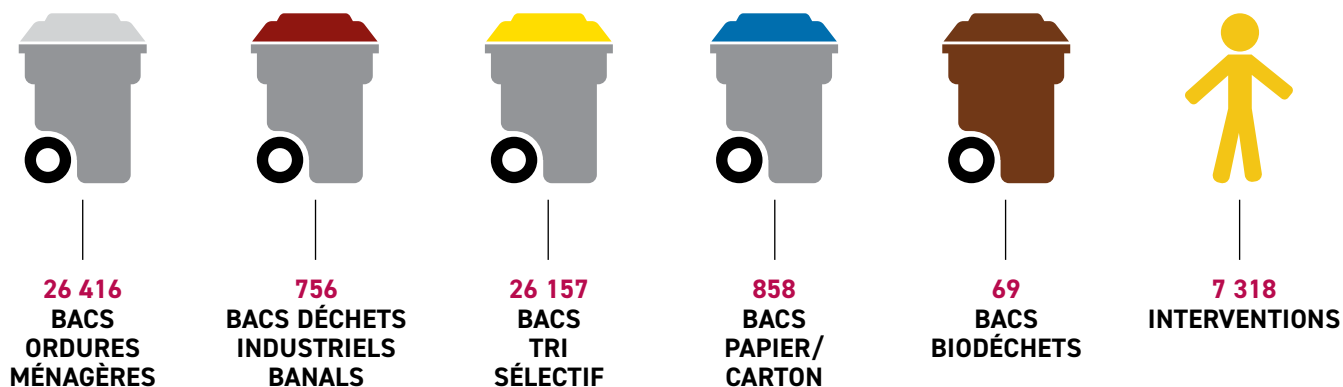
\* Déchets d'équipements électriques et électroniques

## Les équipements

### Le parc de bacs

La gestion du parc de bacs (achat et maintenance) est réalisée en régie par le Sicoval. Le service gère les demandes d'équipements (livraison, réparation, changement de bacs). Les bacs réutilisables sont lavés et remis dans le stock, les bacs trop usés ou défectueux sont évacués pour recyclage (revente matière).

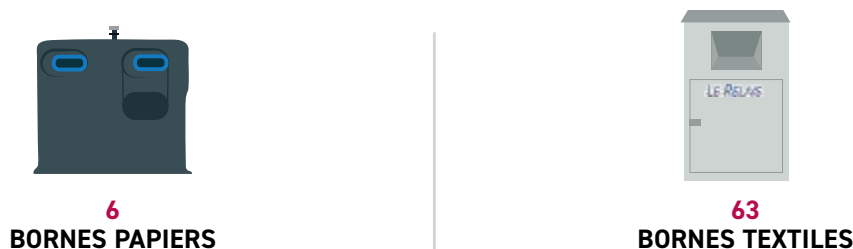
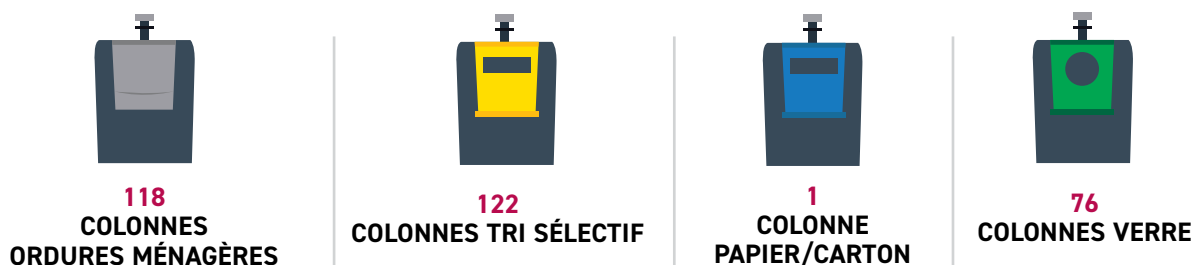
Les interventions sur les bacs se font à la demande des usagers ou à l'initiative du Sicoval suite à un contrôle de terrain.



Depuis 2018, le Sicoval fait appel à l'entreprise d'insertion Tremplin 31 pour le lavage d'une partie de ses bacs. En 2023, 2 728 bacs ont été désinfectés et lavés, ce qui a généré 1 450 heures d'insertion professionnelle. Par ailleurs, la collecte des encombrants est réalisée par une entreprise d'insertion : Les Rudovaloristes.

### Le parc des points d'apport volontaire (aériens/enterrés)

Le Sicoval dispose de colonnes récup verre, papiers/cartons, tri sélectif en complément ou en substitution de la collecte sélective en porte à porte.



Pour les colonnes enterrées, un suivi du taux de remplissage est effectué grâce à des sondes qui relèvent le volume de déchets présents. Ce suivi permet d'optimiser les collectes et de réduire les débordements grâce au seuil d'alerte.



En 2023, **5 664 foyers** (32 % / 2022) utilisent des colonnes enterrées pour la gestion de leurs déchets. **9 487 badges** ont été attribués aux usagers (les badges sont récupérés après un déménagement par exemple, afin d'être remis dans le stock pour réutilisation après nettoyage).

## Les moyens déployés

### MOYENS HUMAINS



### MOYENS MATÉRIELS



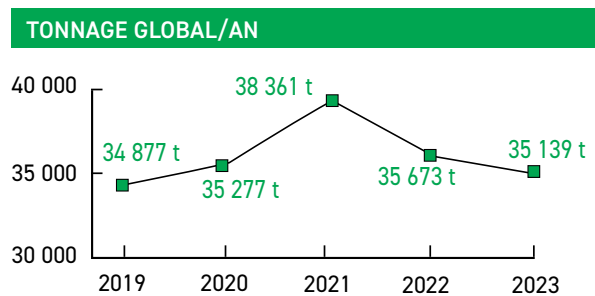
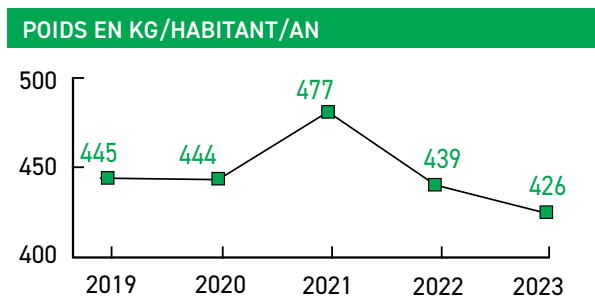
Pour répondre à la volonté politique de sortir progressivement du diesel, le Sicoval renouvelle depuis 2019 son parc avec des véhicules légers et utilitaires fonctionnant au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et électriques.

## La production de déchets des Sicovaliens

### Les déchets ménagers et assimilés (DMA)

Les DMA prennent en compte la production totale des ordures ménagères, du tri sélectif, du verre et des déchèteries (y compris les déchets des professionnels DIB et Papier-Carton, et les tonnages de la déchèterie « professionnels »).

### Évolution des tonnages depuis 2019 (référence 2010 = 471 kg/hab)



L'accès aux déchèteries des particuliers est mutualisé sur l'ensemble du territoire de Décoset. Les tonnages collectés sur nos 3 déchèteries ne sont donc pas uniquement déposés par les habitants du Sicoval. Pour les déchèteries, le ratio en kg/hab/an est un ratio moyen communiqué par Décoset.

## Bilan des tonnages

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déchets ménagers résiduels	12 391	12 435	12 080	12 132	12 372	11 742	10 883
Tri sélectif	6 381	6 558	6 583	6 723	6 905	6 630	6 810
Déchets verts	58	38	32	37	28	27	27
DIB et cartons commerçants	1 125	1 132	1 100	985	1 063	1 159	1 181
Encombrants/DEEE	472	192	257	241	299	264	298
Déchèteries	12 594	13 619	14 825	15 159	17 694	15 851	15 940
<b>Total</b>	<b>33 021</b>	<b>33 974</b>	<b>34 877</b>	<b>35 277</b>	<b>38 361</b>	<b>35 673</b>	<b>35 139</b>

La production totale individuelle a diminué en 2023 soit -3 %. Cela s'explique par une forte baisse de la production des OMR et un maintien de tonnages sur les autres flux.

## Comparaison avec DECOSET sur les tonnages collectés

	Sicoval		DécoSet	
	Tonnages	Évolution 2022/2023	Tonnages	Évolution 2022/2023
Ordures Ménagères Résiduelles*	10 883	-7 %	271 754	6 %
Collecte sélective**	6 810	3 %	44 014	3 %
Déchets verts	27	0 %	36 066	26 %
Encombrants et DEEE	298	13 %	13 862	-29 %
Déchèteries habitants	15 441	1 %	112 047	0 %
<b>Total</b>	<b>33 459</b>	<b>-2 %</b>	<b>477 743</b>	<b>4 %</b>

\* hors DIB des commerçants

\*\* verre compris hors papiers/cartons des commerçants

## Comparaison avec DECOSET des ratios de production de déchets par habitant

	Sicoval		DécoSet	
	Kilos	Évolution 2022/2023	Kilos	Évolution 2022/2023
Ordures Ménagères Résiduelles*	132	- 8 %	259	2 %
Collecte sélective**	83	1 %	42	13 %
Déchets verts	0,3	0 %	34	-18 %
Encombrants et DEEE	3,6	20 %	13	10 %
Déchèteries habitants	187	- 1 %	187	-1 %
<b>Total</b>	<b>406</b>	<b>- 3 %</b>	<b>535</b>	<b>0 %</b>

\* hors DIB des commerçants

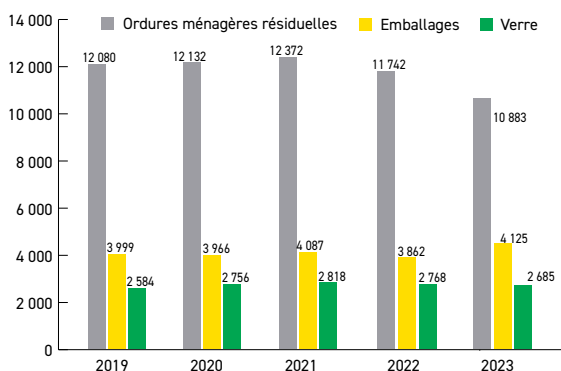
\*\* verre compris hors papiers/cartons des commerçants

## EN CHIFFRES

### Déchets Ménagers et Assimilés

35 139 tonnes collectées : - 1,5 % / 2022  
 426 kg/hab (production des professionnels incluse) : - 3 % / 2022

## Évolution des tonnages OMR et tri sélectif (dont le verre)

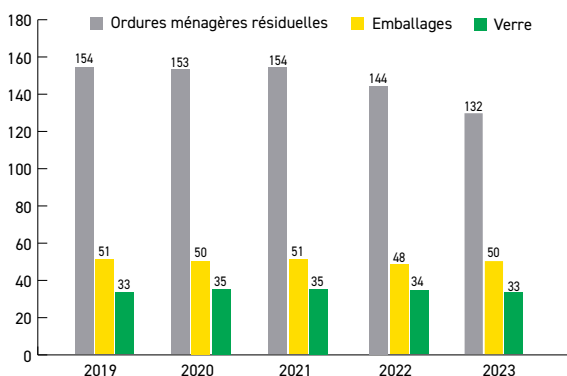


### Ordures ménagères résiduelles



En 2023, les tonnages d'ordures ménagères connaissent une forte baisse par rapport à 2022 (132 kg/hab). Une des explications possibles pourrait être le contexte économique de 2023 (forte inflation qui a entraîné une baisse de la consommation).

## Évolution des ratios de production OMR et tri sélectif (dont verre)



En 2023, les tonnages de verre collectés ont diminué de 3 % par rapport à 2022.

## Tri sélectif (hors verre)

Depuis mars 2018, 35 communes bénéficient d'une collecte en porte-à-porte sur une fréquence d'une fois tous les 15 jours. La commune de Rebigue reste en apport volontaire.

Pour les habitats collectifs, la fréquence de collecte a été maintenue à une fois par semaine pour les communes de Castanet-Tolosan et de Ramonville-Saint-Agne. De la même manière, les collectifs du territoire équipés de colonnes enterrées sont collectés toutes les semaines en tri sélectif.



En 2023, 4 125 tonnes d'emballages (journaux-magazines compris) ont été collectées soit +7 %. Cela représente 50 kg/an/hab.

À noter, le refus de tri a baissé en 2023 en passant de 19 à 17 %. Le Sicoval continue le contrôle accru des bacs de tri sélectif. L'extension des consignes de tri a largement contribué à l'amélioration de ce taux.

## Verre

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, la collecte du verre a été reprise en direct par le Sicoval via son prestataire de collecte (prestation effectuée auparavant par Décocet). Cette reprise de la prestation a permis, après quelques mois d'ajustement, de redéfinir des fréquences adaptées de collecte pour chaque point d'apport volontaire.

En 2022, une optimisation du maillage des Récup'verre a été faite sur l'ensemble du territoire suite à l'analyse des rendements de chaque point de collecte.

## EN CHIFFRES

**Ordures Ménagères Résiduelles**  
132 kg/hab  
-7 % / 2022 au niveau des tonnages

**Emballages (Tri Sélectif + Verre)**  
83 kg/hab  
Légère hausse par rapport à 2022

**Tri sélectif**  
50 kg/hab

**Verre**  
33 kg/hab

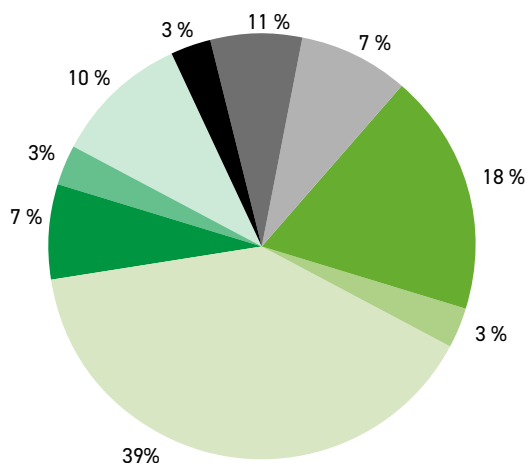
# Les déchèteries

## Les déchèteries des particuliers : une hausse de la fréquentation et une baisse des tonnages de déchets

Trois déchèteries réservées aux habitants et gérées par Décoset sont réparties sur le territoire, à Labège, Montgiscard et Ramonville Saint-Agne. Chaque jour, au moins 2 des 3 déchèteries sont ouvertes pour assurer une disponibilité maximale des équipements. Les déchèteries sont accessibles à l'ensemble des habitants de l'aire de Décoset.

	Entrées 2023	Évolution 2022/2023	Répartition des entrées	Tonnages 2023	Évolution 2022/2023	Répartition des tonnages
Labège	75 814	4 %	26 %	7 071	-4 %	33 %
Montgiscard	131 599	3 %	45 %	8 560	0 %	40 %
Ramonville Saint-Agne	85 522	6 %	29 %	5 604	-3 %	26 %
<b>Total</b>	<b>292 935</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>	<b>21 235</b>	<b>-2 %</b>	<b>100 %</b>

### Répartition des matériaux collectés



- Carton
- Tout venant incinérable
- Tout venant non incinérable
- Gravats
- Métaux
- Déchets verts
- Bois
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Autres (mobilier, plâtre, déchets ménagers spéciaux et diffus, textiles, ampoules/néons, huiles, batteries, capsules nespresso, encre, radios)

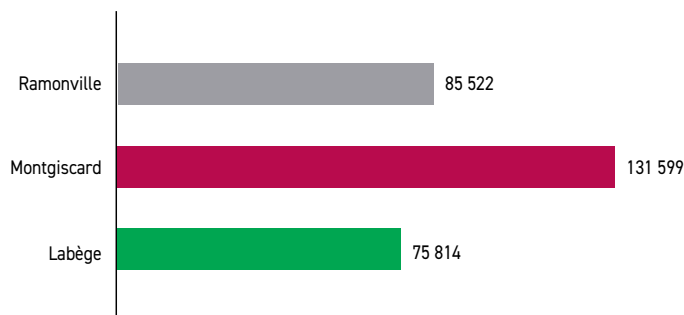
Les déchets verts représentent encore la majorité des apports, soit 39 % des tonnages (+9 % par rapport à 2022).

Les deux autres flux majoritaires sont les gravats (18 % des tonnages) et le tout-venant incinérable (11 % des tonnages).

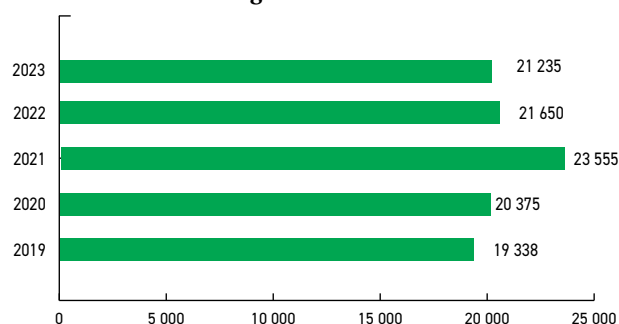
### Fréquentation



En 2023, avec 292 935 entrées, la fréquentation des déchèteries habitants a augmenté (+4% / 2022), avec une moyenne de 267 passages/jour/déchèterie.



### Évolution des tonnages



Les tonnages collectés sont en baisse sur les 3 déchèteries (-2 %).



En 2023, le ratio moyen des apports en déchèterie est de 187 kg/hab/an

## EN CHIFFRES

### Déchèteries des habitants

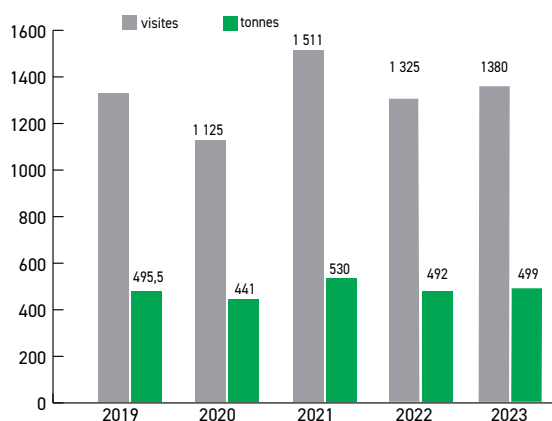
21 235 tonnes collectées  
267 entrées par jour et par déchèterie  
187 kg/hab (- 1 % / 2022)

## La déchèterie des professionnels : légère hausse de la fréquentation et des dépôts

Les artisans (résidant ou pas sur le territoire), ainsi que les services techniques communaux ont accès à la déchèterie des professionnels, située à Labège, gérée par le Sicoval, pour y déposer les déchets issus de leurs activités.

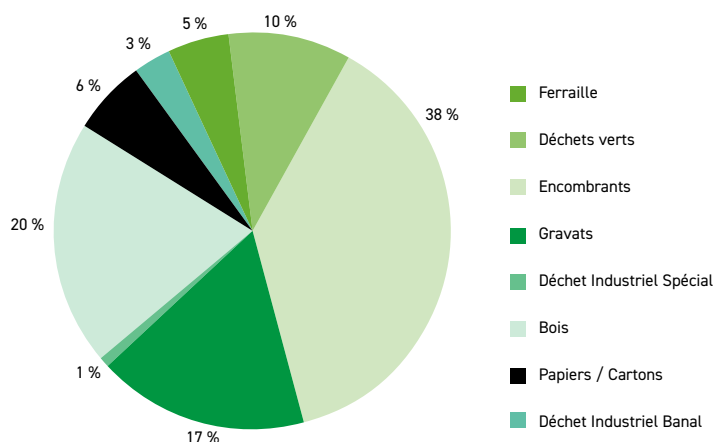
**Jours et heures d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30  
Fermeture les jours fériés

### ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DE LA FRÉQUENTATION



La fréquentation de la déchèterie des professionnels a augmenté de 4 % par rapport à 2022 ainsi que les tonnages de 1,4 % (499 tonnes).

### RÉPARTITION DES MATÉRIAUX COLLECTÉS



En 2023, les apports en encombrants et en gravats ont baissé. Toutes les autres catégories de déchets (hormis la ferraille et les papiers/cartons) ont augmenté leur tonnage apporté.

## EN CHIFFRES

### Déchèterie des professionnels

499 tonnes (+1,4 % / 2022)  
1 380 visites (+ 4 % / 2022)  
362 kg en moyenne par dépôt

## Les autres déchets des Sicovaliens : les collectes spécifiques

### Les encombrants et DEEE

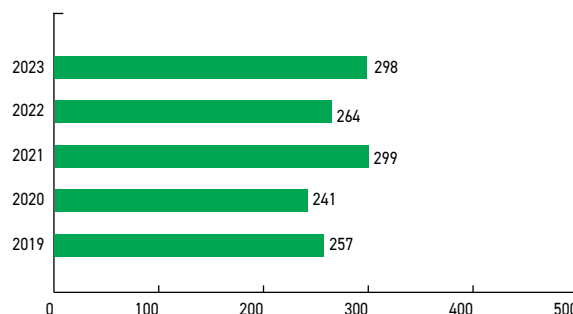
Les encombrants/DEEE sont collectés à la demande (sur rendez-vous) dans la limite de 6 rendez-vous par an par foyer. Depuis mars 2018, la collecte est effectuée par l'entreprise d'insertion Les Rudovaloristes dans des conditions qui permettent la préservation et le réemploi des objets collectés.

Cette prestation a généré un total de 1 912 heures d'insertion en 2023.



En 2023, les tonnages d'encombrants/DEEE collectés ont augmenté de 13 % (298 tonnes soit un ratio de 3,6 kg/hab).

### Évolution des tonnages



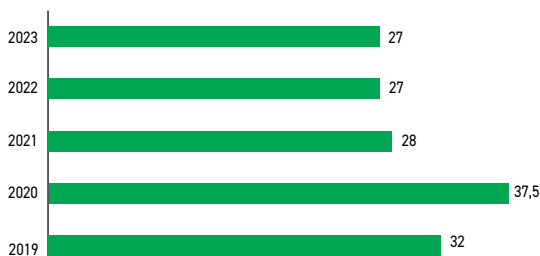
En 2023, 1 637 rendez-vous ont été effectués dont 1 447 pour des pavillons. De nouvelles modalités de collecte des encombrants des collectifs ont été mises en œuvre, ce qui a été bénéfique, à la fois pour les conditions de collecte des équipes et pour la qualité de service rendu aux habitants.

### Les branchages

La collecte a lieu sur demande et est payante, excepté pour les personnes bénéficiant de l'agrément PMR\* (service gratuit) accordé par le Sicoval. Ces personnes bénéficient de 4 passages gratuits par an.

\*Personnes à mobilité réduite

### Évolution des tonnages



En 2023, 27 tonnes de branchages ont été collectées (soit un ratio de 0,33 kg/hab). On note une stagnation du tonnage collecté sur la collecte en porte à porte payante.

## EN CHIFFRES

### Encombrants

298 tonnes d'encombrants collectées en porte à porte soit 182 kg/rdv

### Déchets verts

Collecte en porte-à-porte

27 tonnes collectées

288 rendez-vous

94 kg collectés / rendez-vous

Collecte globale (porte à porte et déchèteries des particuliers)

8 202 tonnes

100 kg/hab

+ 7,5 % / 2022

## La production de déchets des professionnels du territoire

Le Sicoval est compétent pour la collecte des déchets ménagers et assimilés. Le terme « assimilés » se rapporte aux déchets non ménagers des entreprises, administrations, associations. La collectivité collecte les déchets de ces établissements sur 24 zones d'activités et assure la gestion des déchets de plus de 1 000 sociétés/administrations.

Depuis 2017, le Sicoval accompagne les producteurs non ménagers pour les aider dans la prévention et la gestion de leurs déchets et les orienter vers des prestataires privés de collecte, le cas échéant.

### Les Déchets Industriels Banals (DIB) des parcs d'activité

Ce service concerne la collecte dédiée aux DIB qui s'effectue 1 fois par semaine.



865 tonnes de DIB ont été collectées en 2023, soit une hausse de + 8 % / 2022.

### Les papiers/cartons des professionnels

Depuis 2013, les papiers/cartons des professionnels sont collectés une fois par semaine, dans des bacs à couvercle bleu.



316 tonnes de papiers/cartons ont été collectées en 2023 (+0,3 % / 2022).

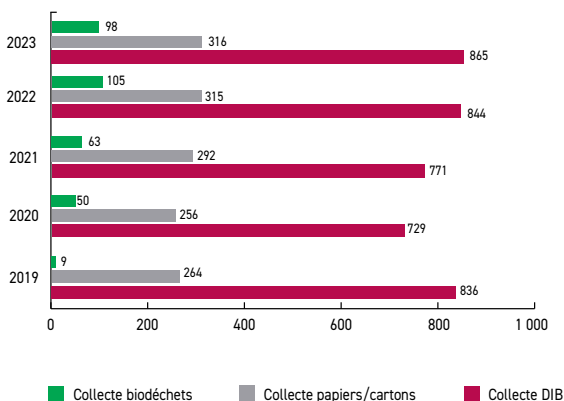
### Les biodéchets des gros producteurs

La collecte des biodéchets pour les gros producteurs a été initiée en septembre 2019. Après un démarrage en douceur, les demandes ont augmenté au fil des mois.



98 tonnes de biodéchets ont été collectées auprès d'une vingtaine de producteurs (-7% / 2022).

### ÉVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS



## EN CHIFFRES

### Déchets Industriels Banals

865 tonnes  
+ 8 % / 2022

### Papiers/Cartons

316 tonnes  
+0.3 % / 2022

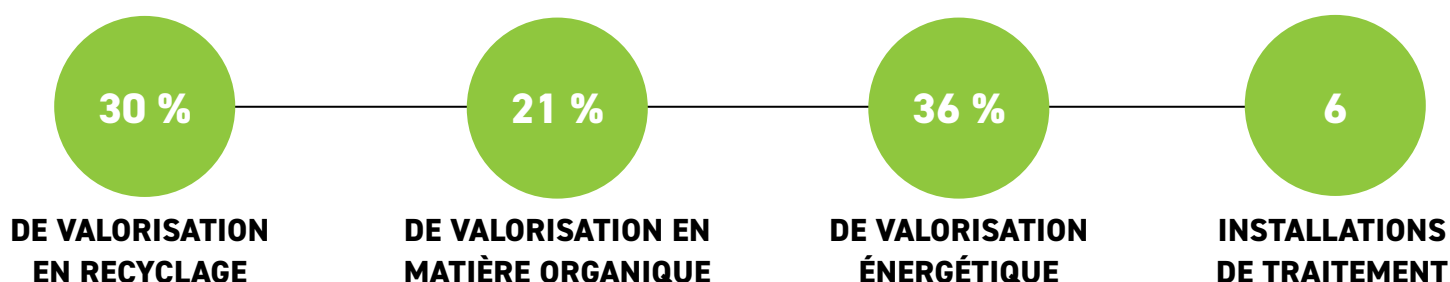
### Biodéchets

98 tonnes  
-7 % / 2022



**2023**

# **Le traitement des déchets : valorisation et recyclage**



# La compétence traitement

Dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Occitanie, le Sicoval a délégué la compétence traitement des déchets au Syndicat Mixte Décozet (DEchèteries, COLlectes Sélectives, Traitement).

Créé en 1993, ce syndicat regroupe 8 EPCI\* totalisant 152 communes et 1 050 452 habitants. En 2023, la reprise de la gestion des équipements de Toulouse Métropole par Décozet a été finalisée. Désormais, l'ensemble du territoire de Décozet est pris en compte dans le rapport.

L'objectif est de mutualiser les équipements et les investissements lourds.

Décozet assure donc le traitement des ordures ménagères résiduelles, du tri sélectif, des déchets verts, des DIB et cartons des commerçants, des encombrants/DEEE, ainsi que la gestion des déchèteries des habitants grâce à :

- 2 unités de valorisation énergétique à Bessières et à Toulouse,
- 2 centre de tri - conditionnement à Bessières et à Toulouse,
- 2 plate-forme de compostage à Léguevin et à Toulouse,
- 5 centres de transfert (dont celui de Belberaud),
- 21 déchèteries (dont celles de Labège, Montgiscard et Ramonville Saint-Agne).

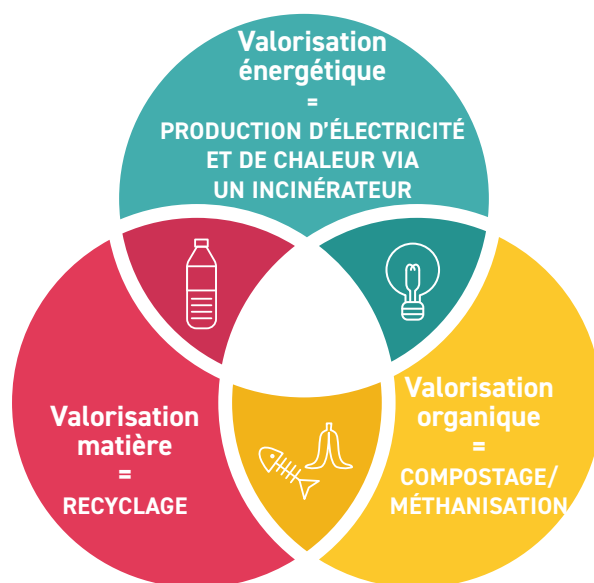
La localisation de l'ensemble des installations est disponible sur [www.decozet.fr](http://www.decozet.fr)

\* Établissement public de coopération intercommunale

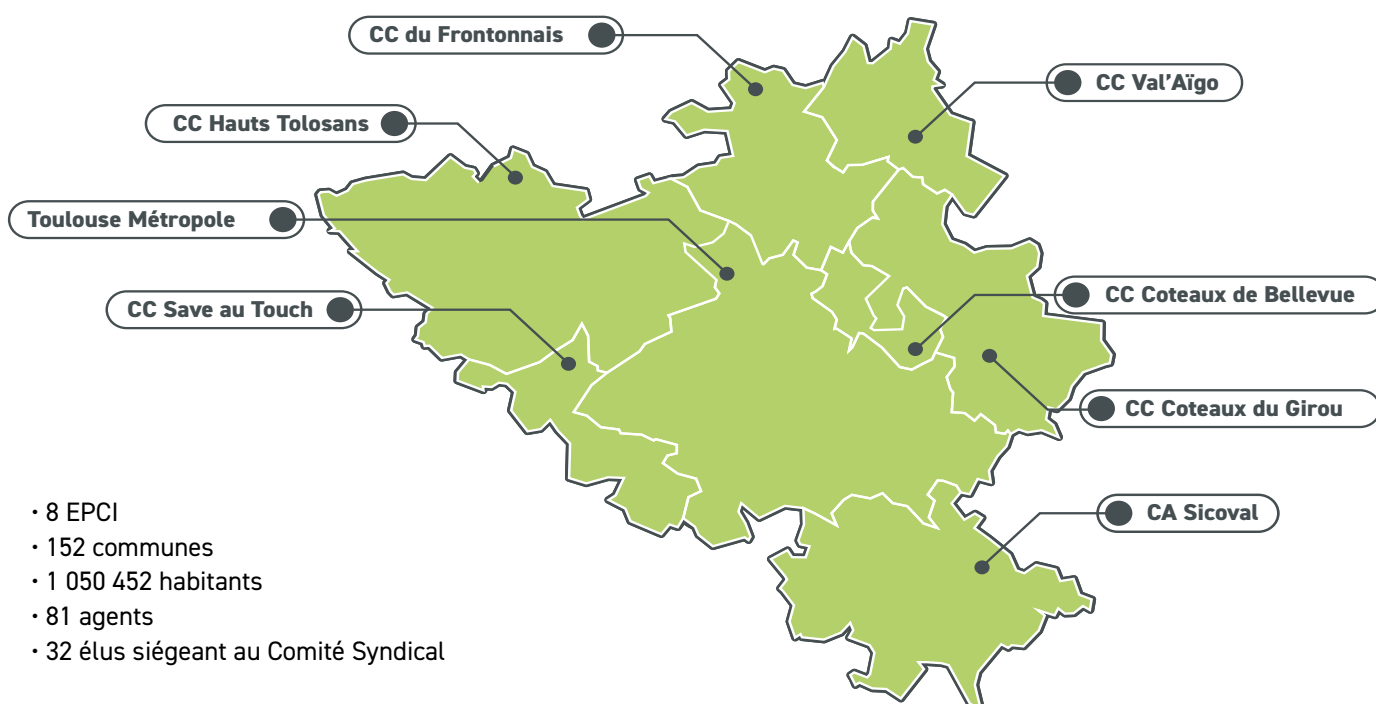
32 élus siègent au Comité Syndical de DECOSET ; celui-ci s'est réuni 5 fois en 2023.

L'effectif total des services de DECOSET est composé de **81 agents**.

## La valorisation des déchets traités

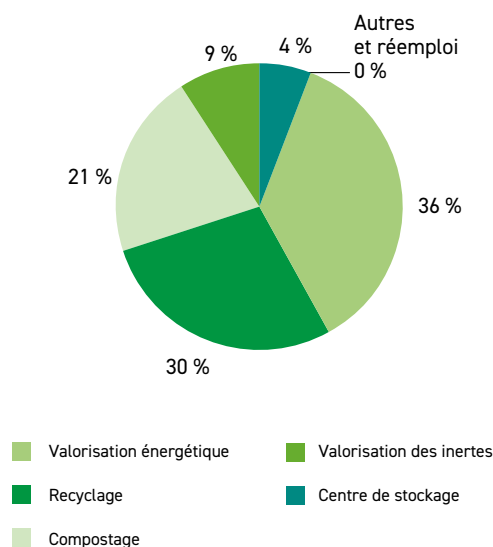


## Le territoire d'intervention de Décozet



Le fonctionnement de chaque mode de traitement peut engendrer la production de nouveaux déchets, les résidus ou sous-produits de traitement, qui doivent à leur tour être traités. Par exemple, les déchets orientés vers la valorisation énergétique sont incinérés. Leur combustion génère des mâchefers (résidus) mais aussi des fumées liées à l'incinération.

#### PERFORMANCE DE VALORISATION GLOBALE



Après leur collecte, les Déchets Ménagers et Assimilés ont été majoritairement orientés vers (36 % contre 37 % en 2022) et aussi vers :

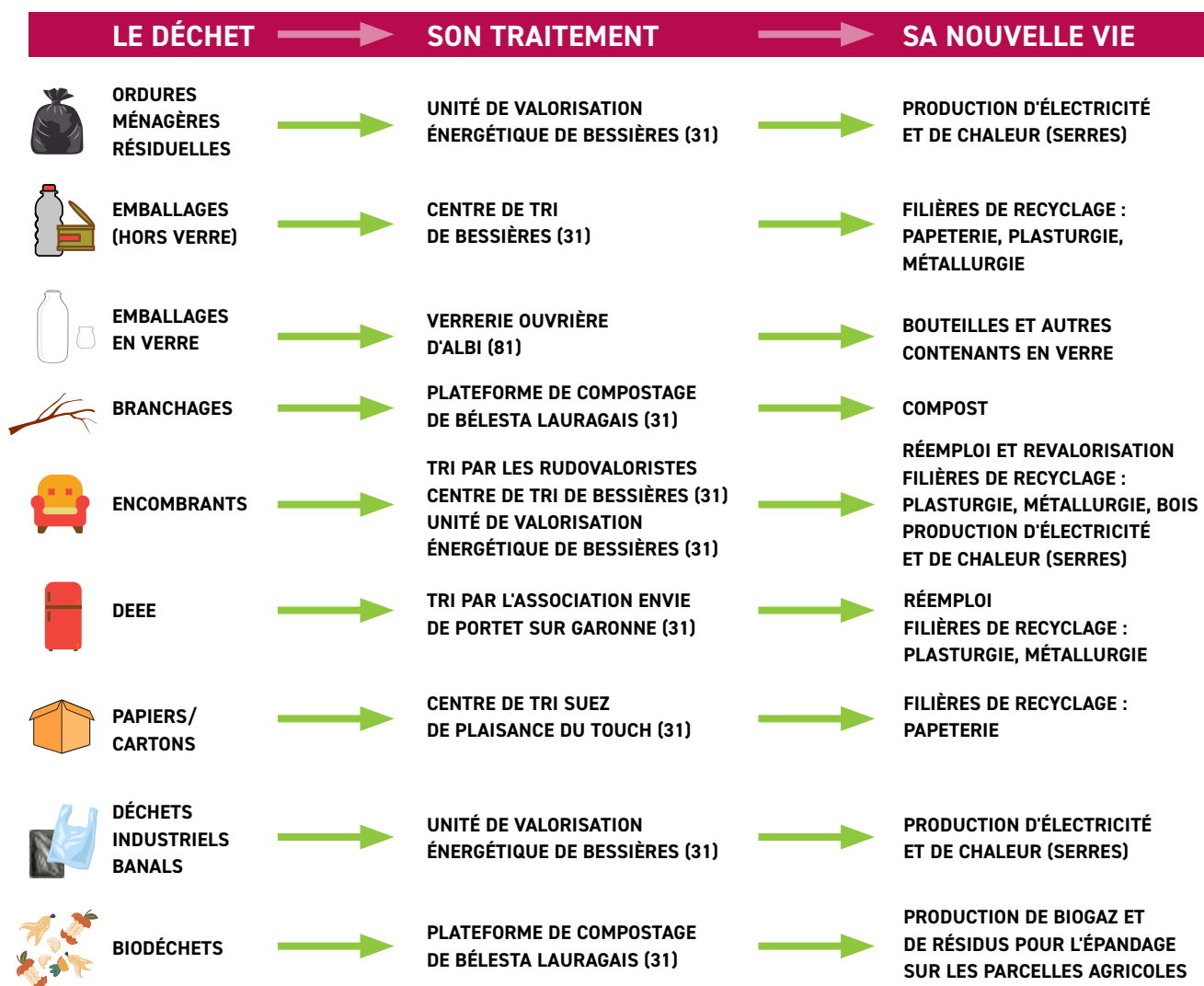
- la valorisation matière : 30 % (30 % en 2022) ;
- la valorisation organique : 21 % (18 % en 2022) ;
- le stockage : 4 % (4 % en 2022).

**Le taux de valorisation atteint 96 % (recyclage, compostage, valorisation des inertes et production d'énergie) ce qui reste stable par rapport à 2022 (96 %).**

Afin d'améliorer le taux de valorisation, une partie du tout-venant non incinérable (TVNI) collectée en déchèterie est broyée, ce qui permet l'incinération et la valorisation énergétique.

L'unité de valorisation de Bessières a produit 116 315 MWh d'électricité, dont 99 289 MWh ont été valorisés par EDF et 17 751 MWh valorisés en autoconsommation pour les besoins de l'usine. La chaleur valorisée issue du traitement est de 28 860 MWh pour les serres voisines. La performance énergétique de l'usine est de 94,64 % selon la circulaire du 18 avril 2016 pour la TGAP\* et de 95 % selon les calculs de l'arrêté ministériel.

*\*Taxe Générale sur les Activités Polluantes*



## Traitement et valorisation des déchets collectés dans les 3 déchèteries « habitants »

Types Déchets	Filière de traitement	Mode de valorisation
GRAVATS	MP Granulats Denjean Saboulard Suez	CSDU* Classe III
MÉTAUX	Derichebourg Bartın Recyclage Eco Récupération	Valorisation matière
PAPIERS/ CARTONS	Véolia Propreté à Villeneuve- Tolosane et Toulouse (31) Suez Plaisance du Touch	Valorisation matière
VERRE	Verrerie Ouvrière d'Albi (81)	Valorisation matière
BOIS	Cler-Vert à Bélesta-Lauragais (31)	Valorisation matière
BATTERIES	STMC (31) EOVAL	Valorisation matière
HUILE DE VIDANGE	Huiles Sieva à Saint-Alban (31)	Traitement des déchets dangereux
TEXTILES	Relais textiles	Valorisation matière
PILES	Convention Screelec/Decoset Paprec D3E à Castres et Guitalens (81)	Valorisation matière
NÉONS	Convention Decoset/Recylum SAS ARTEMISE VULAINES (10) SARP INDUSTRIES Limay (78)	Valorisation matière
DEEE**	Collecte et traitement Envie (31)	Valorisation matière et valorisation énergétique
DÉCHETS VERTS	Cler-Vert à Bélesta-Lgs (31) ROM (31)	Compostage
TOUT- VENANT incinérable	SETMI (31) ECONOTRE (31)	Valorisation énergétique par incinération
TOUT- VENANT non incinérable	Véolia Propreté à Villeneuve-Tolosane (31) DRIMM	Centre Enfouissement Technique (mise en décharge)
Autres D.M.S.***	Traitement EOVAL (31) Collecte Jardel	Traitement des déchets dangereux
DDS (Déchets diffus des ménages)	Convention Décoset/EcoDDS Collecte Jardel/Traitement EOVAL	Traitement des déchets dangereux

\* CSDU : Centre de Stockage des Déchets ultimes

\*\* DEEE : Déchets Equipements Électriques et Electroniques

\*\*\* DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

## Traitement des déchets collectés à la déchèterie des professionnels

Types Déchets	Filière de traitement	Mode de Valorisation
GRAVATS	Valorisation ISDI* de la société CORUDO à Carbonne (31)	Valorisation matière Réaménagement de carrières
FERRAILLES	Etablissements CMS à Montréjeau (31) et Eco Récupération à Bruguères (31)	Valorisation matière
PAPIERS/ CARTONS	Etablissements Saica Natur Sud à St Girons (09) ou Maria Valorisation à Portet s/Garonne(31) ou Sita à Plaisance du Touch (31)	Valorisation matière
VERRE	Verrerie Ouvrière d'Albi (81)	Valorisation matière
BOIS	Etablissements AFB (ex-UBS) à Longages (31) SEOSSE à Bruguères (31)	Valorisation matière
PILES	Corepile	Valorisation matière
DÉCHETS VERTS	Fumeco-Lèze à Artigat (09)	Compostage
TOUT- VENANT	Tri sur le Centre de tri de la société CORUDO. Les refus de tri seront enfouis en CET** de Classe II à Montech (82)	Valorisation matière Stockage
D.M.S***	Eoval à Lafitte-Vigordane (31)	Traitement spécifique
BATTERIES	STCM à Toulouse (31)	Traitement spécifique
DEEE****	Eco systèmes	Traitement spécifique, réemploi, recyclage
Ampoules basse consommation	Recylum	Traitement spécifique, recyclage

\*ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes

\*\*CET : Centre d'Enfouissement Technique

\*\*\*DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

\*\*\*\*DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



### TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

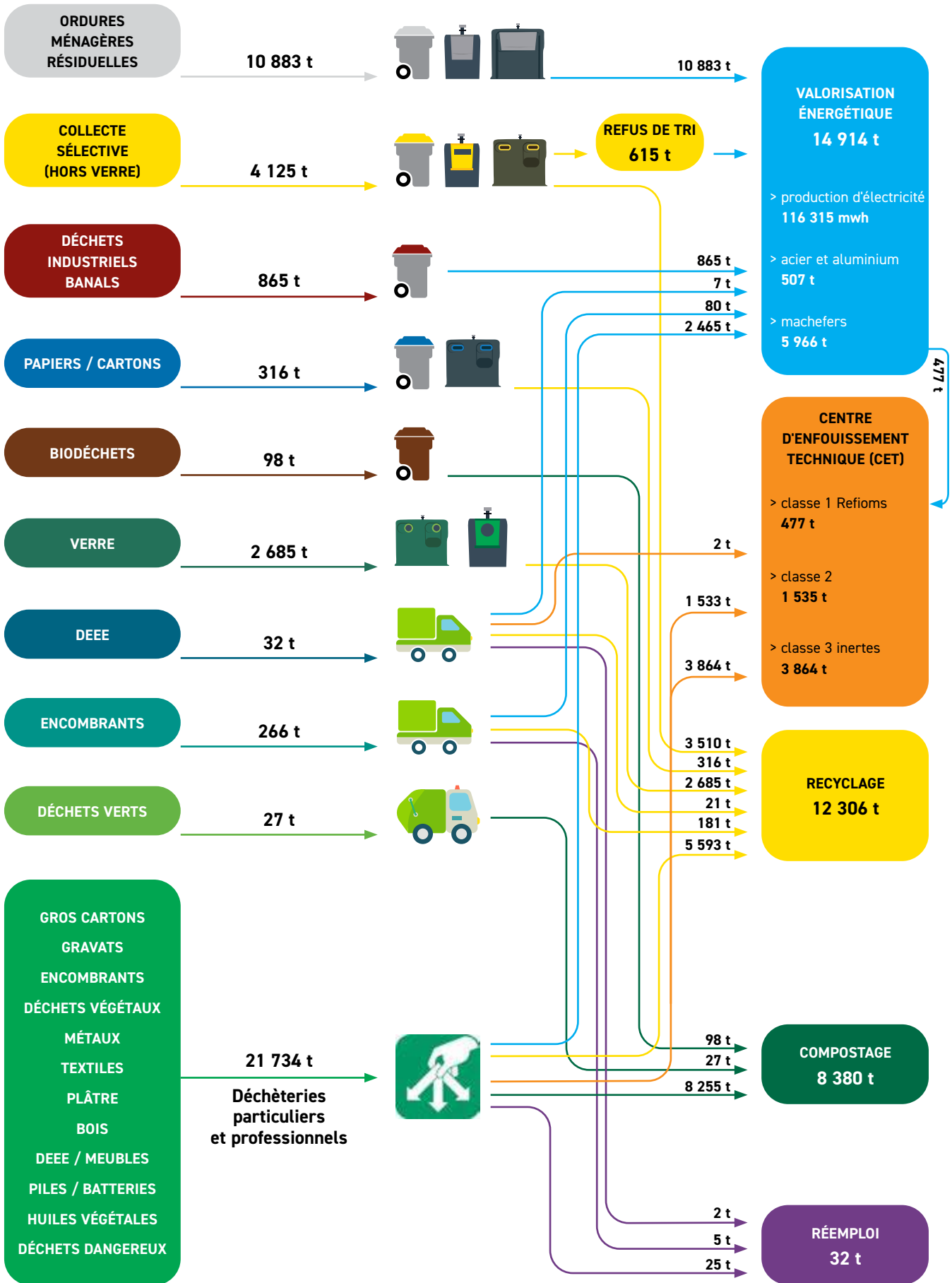
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le territoire du Sicoval est passé en extension des consignes de tri des emballages. Désormais, les films et barquettes plastiques, les pots de yaourts, le polystyrène et tout autre emballage rejoignent les classiques flacons et bouteilles plastiques dans le bac de tri. Sont ainsi sortis de la poubelle grise une partie des déchets recyclables.

Les tonnages de tri sélectif collectés ont augmenté de 7 % (+2 kg) entre 2022 et 2023. Les refus de tri\* sont passés à 17 % contre 19 % en 2022.

Dans le cadre de sa campagne de communication, le Sicoval a procédé au renouvellement des autocollants des consignes de tri : 22 931 autocollants « nouvelles consignes » ont été posés, soit 90 % des bacs de tri.

\* On appelle « refus de tri » la partie des déchets non conformes présents dans les bacs jaunes. Après avoir été écartés, ces déchets partent à l'incinération. Les erreurs de tri engendrent des surcoûts pour la collectivité.

# Synoptique des déchets



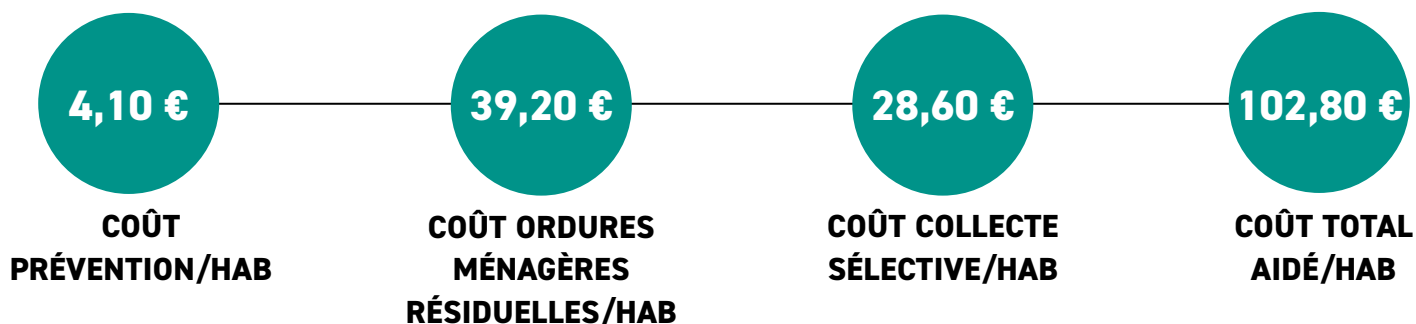


	Jan	Feb
<b>Sales</b>	<b>223,144</b>	187,255
Direct costs of goods	145,994	107,255
Payroll	10,200	10,200
Other	800	800
Cost of goods sold	156,994	178,255
Gross Margin	66,150	87,299
Gross Margin%	29.64%	32.87%
<b>Operating Expenses</b>	<b>24,000</b>	24,000
<b>Sales and Marketing Expenses</b>	<b>6,000</b>	6,000
Sales and Marketing payroll	3,500	3,500
Advertising	2,000	4,500
Catalog	0	0
Mailing	0	0
Promotion	4,500	1,550
	550	550



# 2023

## Les indicateurs financiers



# Le financement du service

## La redevance incitative

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour tous les usagers du service, la redevance incitative permet de financer le service de collecte (déchets ménagers résiduels, tri sélectif, encombrants, DEEE), le transport et le traitement des déchets (tri, compostage, incinération...), les équipements (conteneurs, composteurs, colonnes...), les déchèteries, les actions de sensibilisation et de prévention, le service social pour les personnes ne pouvant se déplacer et les frais de fonctionnement du service. La facture est établie au semestre.

## Les tarifs 2023 des particuliers

### • Logements individuels et logements collectifs dotés de bacs individuels

Volume de bac gris	Rebigue <sup>(1)</sup>		Autres communes <sup>(2)</sup>	
	Part fixe	Levée	Part fixe	Levée
80 l	113,91 €	2,85 €	125,79 €	2,85 €
120 l	135,27 €	4,27 €	147,15 €	4,27 €
240 l	199,36 €	8,54 €	211,23 €	8,54 €
360 l	263,44 €	12,82 €	275,32 €	12,82 €
660 l	423,66 €	23,50 €	435,53 €	23,50 €
770 l	482,40 €	27,41 €	494,28 €	27,41 €

<sup>(1)</sup> 1 collecte du bac gris/semaine + tri sélectif en apport volontaire

<sup>(2)</sup> 1 collecte du bac gris/semaine + collecte du bac jaune tous les 15 jours

### • Les points d'apport volontaire enterrés :

	Tambour de 40 litres (pour les particuliers et certains professionnels)	Tambour de 100 litres (uniquement professionnels)
Part fixe*	121,51 €	179,19 €
Prix de l'ouverture**	1,42 €	3,56 €

\* la part fixe comprend 12 dépôts pré-payés (6 dépôts/semestre)

\*\* l'ouverture du tambour « ordures ménagères » est déclenchée par un badge d'accès

Dans ces deux cas, la facture est adressée à chaque usager.

Elle est composée de deux éléments :

- Une part fixe : accès à l'ensemble des services + forfait correspondant au volume du bac gris ou du tambour de la colonne grise.
- Une part incitative : utilisation du service par l'usager, c'est-à-dire nombre de levées du bac gris ou d'ouverture du tambour.

### • Les immeubles ou résidences équipés de bacs collectifs

		Castanet-T. et Ramonville St A. (cas particuliers) <sup>(1)</sup>	Rebigue <sup>(2)</sup>	Autres communes dont Castanet-T. et Ramonville St A. <sup>(3)</sup>
Part fixe	Forfait par logement ou local commercial	87,81 €	35,60 €	47,46 €
	Prix au litre du bac gris en place	0,5340 €		
Prix du litre collecté (par levée)		0,03560 €		

<sup>(1)</sup> La facture est adressée aux gestionnaires qui la reventilent dans les charges des locataires et/ou propriétaires. 2 collectes du bac gris/semaine + 1 collecte du bac jaune/semaine

<sup>(2)</sup> 1 collecte du bac gris/semaine + tri sélectif en apport volontaire

<sup>(3)</sup> 1 collecte du bac gris/semaine + collecte du bac jaune tous les 15 jours

La facture est adressée aux gestionnaires qui ont en charge de la ventiler auprès des locataires et/ou propriétaires.

## Les tarifs 2023 des professionnels

Sont concernées les entreprises (sociétés, restaurants et commerces) les communes et les établissements publics.

La facture\* est adressée à chaque usager. Elle est composée de deux éléments :

- Une part fixe : accès à l'ensemble des services + forfait correspondant au volume du/des bacs gris ou grenat + forfait correspondant au volume du/des bacs jaunes ou bleus.
- Une part incitative : utilisation du service par l'usager, c'est-à-dire nombre de levées du bac gris/grenat (les levées du bac jaune/bleu ne sont pas facturées).

\* certains professionnels installés en immeuble sont facturés par le gestionnaire

### • La collecte des biodéchets des gros producteurs

	Forfait au volume des bacs Prix litre en place : 0,4781 € Multiplié par 2 si C2*		Abonnement
	120 l	240 l	
Part fixe	57,37 €	114,73 €	57,36 €
Prix de la levée (par litre)	0,03511 €/litre		

\* collecte deux fois par semaine

• **Les professionnels dotés de bacs individuels**

	1 <sup>re</sup> tranche			2 <sup>e</sup> tranche			3 <sup>e</sup> tranche			Majoration Collecte renforcée (2 collectes bac OMR/DB /semaine) (E)	Forfait au volume des bacs OMR/DIB (D) €/l
	Bac OMR/DIB 0 à 360 l (A)	Bac Tri Sélectif 0 à 360 l (B)	Bac Papier/ Carton 0 à 360 l (C)	Bac OMR/DIB 361 à 2310 l (A)	Bac Tri Sélectif 360 à 2310 l (B)	Bac Papier/ Carton 361 à 2310 l (C)	Bac OMR/DIB + de 2310 l (A)	Bac Tri Sélectif + de 2310 l (B)	Bac Papier/ Carton + de 2310 l (C)		
Part fixe	59,32 €	47,84 €	45,29€	118,66 €	195,77 €	180,43 €	237,31€	391,54€	360,86 €	40,35 €	0,5340 €
Prix du litre collecté (par levée)	0,03560 €										

• **Les tarifs appliqués à la déchèterie pour les professionnels**

Matériaux	Tarifs de base (activités professionnelles et services techniques communaux)*	Tarifs syndics et associations	Tarifs pour les salariés ou les entreprises de service à la personne intervenant auprès d'un public fragile
			Personnes âgées, personnes dépendantes ou personnes handicapées (sous tarification imposée par le Conseil Général)**
Gravats	17,58 €/m <sup>3</sup>	6,81 €/m <sup>3</sup>	Accès gratuit (jusqu'à 5 m <sup>3</sup> /jour)
Encombrants	51,36 €/m <sup>3</sup>	7,80 €/m <sup>3</sup>	
Verre	48,56 €/m <sup>3</sup>	7,35€/m <sup>3</sup>	
Plastique	43,83 €/m <sup>3</sup>	6,66 €/m <sup>3</sup>	
Papiers/Archives	39,08 €/m <sup>3</sup>	5,92 €/m <sup>3</sup>	
Déchets végétaux	31,89 €/m <sup>3</sup>	4,83 €/m <sup>3</sup>	
Bois	31,89 €/m <sup>3</sup>	4,83 €/m <sup>3</sup>	
Ferraille	31,89 €/m <sup>3</sup>	4,83 €/m <sup>3</sup>	
Cartons	31,89 €/m <sup>3</sup>	4,83 €/m <sup>3</sup>	
Déchets spéciaux	4,60 €/kg	0.71 €/kg	
DEEE	Reprise gratuite	Reprise gratuite	
Batteries	Reprise gratuite	Reprise gratuite	

\*y compris les salariés ou les entreprises de service à la personne intervenant auprès d'un public non fragile

\*\* le justificatif à produire au gardien de la déchèterie sera l'attestation de contraintes tarifaires

• **Les abattements\*, plusieurs cas de figure :**

En habitat individuel uniquement :

- Personnes éloignées du point de collecte (plus de 100 m) : abattement de 20 % sur la part fixe.
- Les foyers d'une personne dotés d'un bac de 80L : abattement de 20 €/an (justificatif demandé lors de la première demande).
- Personnes utilisant des protections anatomiques : abattement de 50 €/foyer/an (sur justificatif : certificat médical).

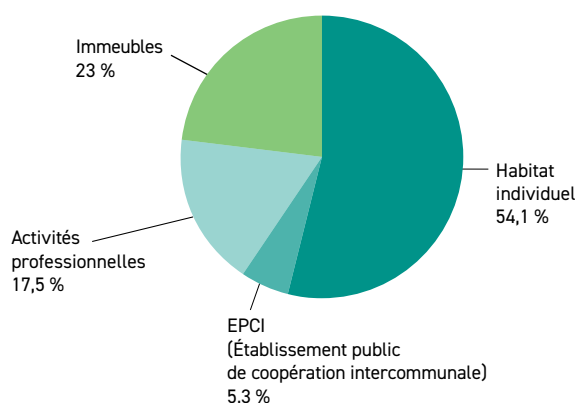
\* non cumulables ; seul le plus avantageux est pris en compte.

• **Les moyens de paiement : au choix**

Plusieurs options possibles :

- par TIP,
- chez un buraliste / partenaire agréé en espèces (max. 300 €) ou au Trésor public (carte bancaire acceptée), muni(e) de votre facture (impots.gouv.fr/paiement-de-proximite),
- par chèque à l'adresse indiquée sur la facture,
- par prélèvement, soit à l'échéance, soit mensuellement,
- par paiement en ligne sur le site internet du Sicoval.

**Répartition des usagers en redevance incitative**



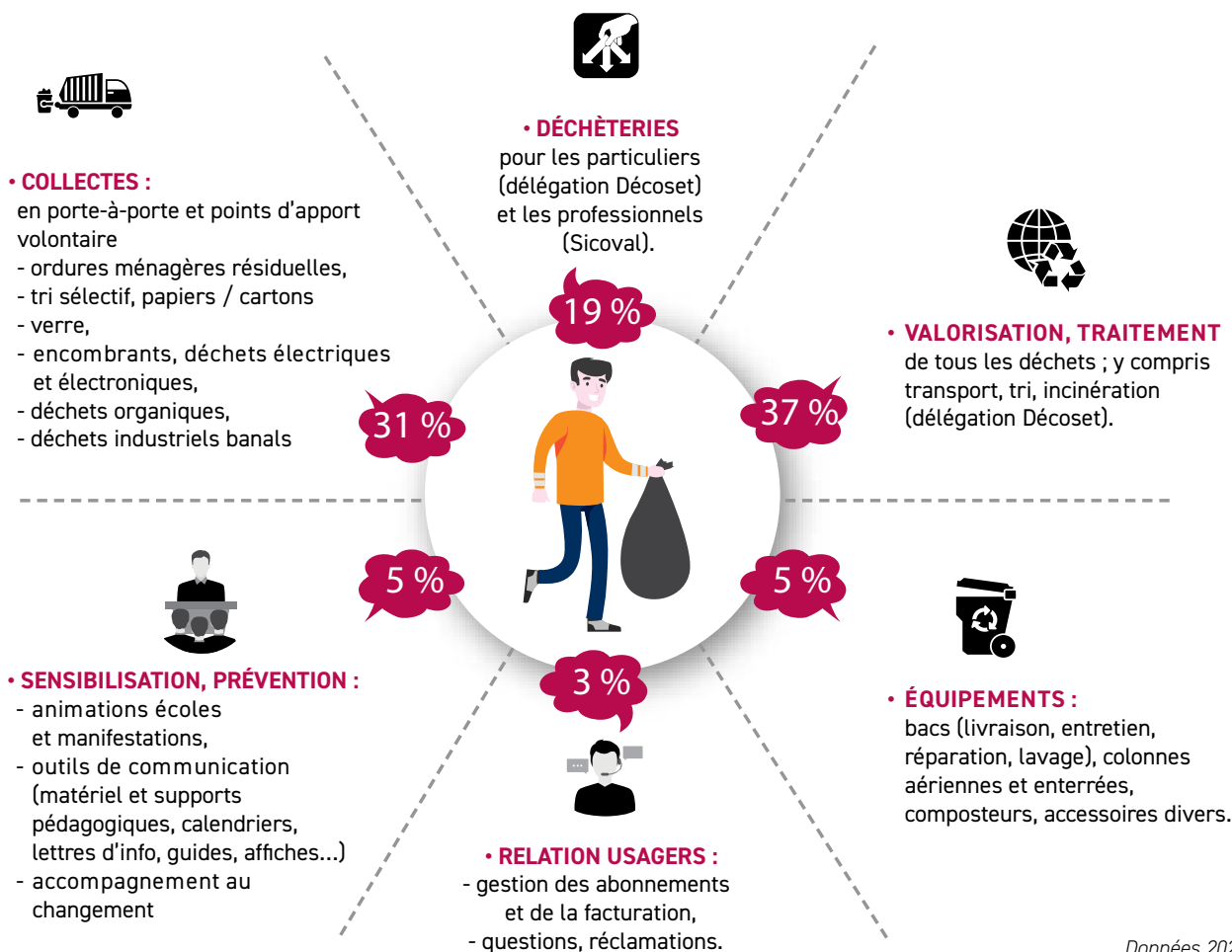
**EN CHIFFRES**

**Redevances déchets 2023**

**10.72 millions d'€**  
**30 631 usagers**

# Le budget annuel du service

Le budget « Déchets » est un budget annexe, qui fait l'objet d'une comptabilité distincte du budget général de la collectivité. L'équilibre est obtenu par les recettes provenant principalement des redevances payées par les usagers du service et les subventions des éco-organismes.



## Les dépenses

Les dépenses s'élèvent à 12 204 781 € dont 11 603 305 € pour le fonctionnement et 601 475 € pour l'investissement.

### Les dépenses 2023

#### Contrats de prestations entreprises 3 520 999 (30 %)

Collecte des déchets (Suez/Corudo)  
**3 334 929 €**  
Pré collecte **186 070 €**  
(maintenance, entretien, contenants de stockage et location)

#### Charges à caractère général

**835 628 € (7 %)**  
Dont dépenses de prévention **290 491 €**

**FONCTIONNEMENT**  
**11 603 305 € TTC**

**INVESTISSEMENT**  
**601 475 € TTC**

Traitement et transfert (Décoset/Corudo)  
**5 394 959 € (46 %)**

Charges de personnel  
**1 851 719 € (16 %)**



Vidage des colonnes enterrées

La collecte, les déchèteries et le traitement des déchets constituent la quasi-totalité des dépenses de fonctionnement (84 %).

Les dépenses de traitement des déchets regroupent :

- L'incinération des ordures ménagères,
- Le tri des déchets recyclables,
- Le réseau des déchèteries pour les particuliers,
- Les mises aux normes des installations...

Les obligations réglementaires sur l'extension des consignes de tri des emballages nécessitent également le financement du futur centre de tri (ouverture mi-2025). Les nouvelles législations, ainsi que l'envolée tarifaire sur les coûts de traitement, maintiennent une pression financière sur ce poste de dépense.

Toutes les optimisations sur les prestations de collecte permettent de maîtriser les coûts et d'absorber les augmentations des dépenses sur le volet traitement des déchets. Une partie des dépenses de fonctionnement permet de financer les différents projets de sensibilisation et d'innovation. Ces projets sont majoritairement soutenus par l'ADEME\* et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

La moitié des dépenses d'investissement concerne les équipements de pré-collecte :

- l'achat des bacs pour les différents flux de déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchets industriels banals et papiers-cartons des professionnels),
- l'achat des colonnes enterrées pour les projets publics de réhabilitation ou d'équipement de centre-ville,
- l'achat des contrôles d'accès pour les colonnes enterrées...

Dans les dépenses d'investissement, on retrouve également les frais liés au logiciel de facturation Ecocito et à la maintenance des véhicules du service de Gestion des déchets.

\*Agence de la transition écologique

## EN CHIFFRES

### Les dépenses de fonctionnement

11,60 millions € TTC  
+ 0,61 % / 2022

### Les contributions dues aux organismes

Type de prestation du syndicat mixte Décoset	Factures payées 2022 (€ TTC)	Factures payées 2023 (€ TTC)	Évolution 2022-2023
Incinération des déchets ménagers résiduels	1 430 626,26 €	910 182,13 €	-36 %
Tri des collectes sélectives	1 068 088,50 €	1 135 714,36 €	6 %
Compostage des déchets verts	68 741,51 €	79 027,68 €	15 %
Déchèteries	1 573 389,52 €	1 862 116,61 €	18 %
Encombrants	6 689,86 €	6 831,31 €	2 %
Transfert des déchets vers les centres de traitement	408 657,34€	495 737,85 €	21 %
Autres (charges, participation aux emprunts,...)	332 356,06 €	372 780,94 €	12 %
<b>Total</b>	<b>4 888 549,04 €</b>	<b>4 862 390,94 €</b>	<b>-1 %</b>

La contribution à Décoset est directement impactée par l'augmentation de la population (pour les déchèteries = 20,88 € HT/habitant) et par l'évolution des tonnages.

## Les prestations rémunérées à des entreprises (marchés publics en cours)

Prestataires	Objet du marché	Début de marché	Fin de marché	Montant TTC des factures payées en 2022	Montant TTC des factures payées en 2023	Évolution 2022/2023
QUADRIA	Fourniture et livraison de composteurs bois	18/08/2017	17/08/2021	9001,61 €		-100,00 %
QUADRIA	Fourniture et livraison de composteurs plastique	18/08/2017	17/08/2021	267,87 €		-100,00 %
QUADRIA	Fourniture et livraison de bio seaux	18/08/2017	17/08/2021	1 070,10 €		-100,00 %
SUEZ RV	Collecte des déchets ménagers et assimilés 2018-2024	01/03/2018	28/02/2025	3 283 809,48 €	3 586 878,01 €	9,23 %
SULO France SAS	Fourniture et installation de colonnes aériennes neuves	23/11/2017	23/11/2021	21 231,76 €		-100,00 %
SULO France SAS	Fourniture et installation de colonnes enterrées neuves	23/11/2017	23/11/2021	19 395,68 €		-100,00%
INCITAT ENVIRONNEMENT	Fourniture et installation d'un système de gestion des bornes d'apport volontaire	23/11/2017	22/11/2021	-6 603,00 €		-100,00 %
SULO France SAS	Fourniture et livraison de bacs roulants neufs pour la précollecte des OM	23/11/2017	23/11/2021	70 319,98 €		-100,00 %
SULO France SAS	Fourniture et livraison de bacs roulants neufs pour la précollecte des Bio déchets	23/11/2017	23/11/2021	211,48 €		-100,00 %
CORUDO	Mise à disposition de contenants, évacuation et traitement des déchets déchèteries	17/02/2019	16/02/2025	195 257,01 €	235 287,69 €	20,50 %
ESAT LE VIGNALIS	Fourniture et livraison de composteurs bois	21/12/2021	20/12/2023	5 400,00 €	37 442,88 €	593,39 %
ASSOCIATION EMERAUDE	Fourniture et livraison de composteurs bois classiques	21/12/2021	20/12/2023	25 725,00 €	49 392,00 €	92,00 %
SNC CB ATELIERS BUGUET LE BOURG	Fourniture et pose de colonnes aériennes	02/08/2022	03/08/2026		53 956,20 €	-100,00 %
INCITAT ENVIRONNEMENT	Contrôle d'accès sur colonnes enterrées : Maintenance et exploitation parc	07/04/2022	07/04/2026	9 756,00 €	21 282,00 €	118,14 %
INCITAT ENVIRONNEMENT	Contrôle d'accès sur colonnes enterrées : extension renouvellement parc	07/04/2022	07/04/2026	11 940,00 €	68 380,42 €	472,70 %
SULO France	Fourniture et livraison de bacs roulants	07/04/2022	07/04/2026	62 818,29 €	171 650,41 €	173,25 %
QUADRIA	Acquisition, livraison et maintenance matériel PRE collecte déchets	02/08/2022	08/04/2026		28 971,59 €	
SULO France	Fournitures et livraisons bacs roulants pour Bio déchets et Bio seaux	44568	46119		12 863,21 €	
MINERIS PROPLETE	Prestations de lavage et maintenance de colonnes aériennes et enterrées	44658	46119	13 246,88 €	28 237,37 €	113,16 %
VERDICITE	Caractérisation sur les om résiduelles	44655	45019	16 017,00 €		-100,00 %
SAS AOT LES ALCHEMISTES	Expérimentation collecte Bio déchets en apport volontaire	45201	45659		61 938,09 €	
				<b>3 762 023 €</b>	<b>4 356 280 €</b>	<b>15,80 %</b>

## Les recettes

Les recettes s'élèvent à 12 174 439 € dont 11 835 753 € pour le fonctionnement et 338 686 € pour l'investissement.

### Redevances

**10 793 932 € (91 %)**

dont déchèterie **260 357 €**  
(professionnels et déchets communaux)  
dont vente de composteurs **25 884 €**

### Produits exceptionnels (cession, pénalités sur marchés...)

**32 126 € (0.5 %)**

Vente des recyclables  
**110 290 € (1 %)**

Recettes diverses  
**65 856 € (0.5 %)**

**FONCTIONNEMENT**  
**11 885 753 € TTC**

**INVESTISSEMENT**  
**338 686 € TTC**

Subventions et soutiens  
**883 549 € (7 %)**

La principale source de recettes provient des redevances.

Le reste des recettes de fonctionnement est issu :

- Des soutiens des éco-organismes : CITEO (emballages et papier), REFASHION (textile)...
- Des subventions de l'ADEME, la région Occitanie ou l'Union Européenne, en réponse à des appels à projets ou des demandes spécifiques ;
- La vente des matières recyclables qui subit les fluctuations des marchés des matériaux cotés en bourse. Une meilleure qualité du tri sélectif permet de garantir une plus large reprise des matériaux

collectés, les industriels ayant une exigence élevée sur les standards de qualité.

La majorité des recettes d'investissement provient des amortissements des achats d'équipements.

Sur la partie investissement, des recettes sont également issues des fonds de concours avec les communes pour l'installation des colonnes enterrées sur le domaine public, prise en charge pour moitié par les municipalités. Ce dispositif permet de soutenir les projets des communes tel que le remplacement de colonnes aériennes pour le verre en colonnes enterrées, en vue d'une meilleure intégration paysagère.

### La vente des produits de collecte sélective

Produits	Tonnages 2023	Évolution 2022/2023	Recettes 2023	Evolution 2022/2023
Verre	2 685 t	-2 %	78 918 €	8 %
Carton - ELA*	53 t	-91 %	934 €	-99 %
Bouteilles plastiques	6 t	-97 %	2 519 €	-98 %
Acier	158 t	10 %	12 648 €	-33 %
Aluminium	24 t	41 %	15 857 €	16 %
<b>Total</b>	<b>2 926 t</b>	<b>-22 %</b>	<b>110 876 €</b>	<b>-61 %</b>

\*ELA : emballages des liquides alimentaires

Les recettes des papiers et journaux magazines ne figurent pas ici car elles sont déduites des coûts de tri. En 2023, les recettes liées à la revente des matériaux ont fortement baissé. En effet, dans le cadre de la mise aux normes du centre de tri pour accueillir les nouvelles consignes de tri, les recettes liées aux emballages cartonnés ont été conservées par le délégataire en compensation du coût des travaux. Par ailleurs, les plastiques ont été repris à 0 €/tonne car ils ont nécessité un sur-tri par l'entreprise pour respecter les standards de recyclage.

### Les autres recettes/ventes de marchandises

Les dispositifs réglementaires associés aux conditions de reprises des produits dans les marchés de collecte et de la déchèterie des professionnels permettent de bénéficier de recettes décrites ci-dessous :

Origine des soutiens	Produits	Tonnages 2023	Evolution 2022/2023	Recettes 2023	Evolution 2022/2023
CITEO*	Journaux magazines	2 191 t	3 %	82 857 €	4 %
Collecte sélective des professionnels	Papier Carton	316 t	0 %	0 €	0 %
Déchèterie des professionnels	Ferraille	19,62 t	9 %	3 393 €	12 %
	Gros de magasin	0 t	-100 %	0 €	-100 %
<b>Total</b>		<b>2 526,62 t</b>	<b>2 %</b>	<b>86 269 €</b>	<b>4 %</b>

\*aide versée en 2023 sur tonnages 2022

## EN CHIFFRES

### Les recettes de fonctionnement

12,17 millions d'€ TTC  
-2.1 % / 2022

789 635 € de soutien CITEO : +20 % / 2022  
110 290 € de vente de produits : -63 % / 2022

### Les partenaires financiers (soutiens et subventions)

Nature du programme	Montant de l'aide retenue	Taux de participation				Taux d'avancement du programme	Subventions perçues	
		ADEME	REGION	CD31	FEDER		Subventions antérieures	Subventions 2023
MODECOM 2022	32 034,00 €	35 %	35 %			50 %	0,00 €	5 605,95 €
AAP Compostage	118 332,34 €	29,85 %	29,85 %			40 %	0,00 €	14 721,69 €
Projet GD6D	95 088,00 €	47,54 %	47,54			100 %	30 712,68 €	62 939,62 €
						<b>Total</b>	<b>30 712,68 €</b>	<b>83 267,26 €</b>

### Zoom sur le soutien de Citeo à la collecte des emballages :

CITEO soutient les collectivités dans leur programme de collecte sélective en leur reversant la taxe perçue auprès des producteurs d'emballages.

En 2023, les soutiens CITEO ont été déplaçonnés avec la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des emballages.

Les recettes 2023 sont de 789 635 €, soit 9,56 €/hab.



Les dépenses globales du budget déchets ont baissé de 0,61 % (collecte et traitement essentiellement) et les recettes ont baissées de 0,36 %.

# La répartition des coûts

Dans le tableau ci-dessous, seuls les principaux flux de déchets sont présentés ; ne sont pas indiqués notamment les collectes liées aux professionnels.

	COÛT COMPLET DU FLUX	➤➤ COÛT COMPLET À LA TONNE	➤➤ COÛT À LA CHARGE DE L'HABITANT	€ FINANCÉ PAR	👤 COÛT À L'HABITANT
<b>ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES</b>  <b>10 883 TONNES</b> soit 132 kg/hab./an	<b>3 336 487 €</b>	<b>303,58 €</b> la tonne collectée et valorisée en porte à porte	<b>293,94 €</b> la tonne d'ordures ménagères	Recettes industrielles <b>49 119 €</b> Soutiens <b>101 471 €</b> Redevances <b>3 185 897 €</b>	<b>43,98 €/hab.</b>
<b>EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES</b>  <b>4 125 TONNES</b> soit 50 kg/hab/an	<b>2 988 127 €</b>	<b>714,36 €</b> la tonne collectée et triée en porte à porte	<b>502,49 €</b> la tonne d'emballages	Revente matériaux <b>26 255 €</b> Soutiens <b>841 947 €</b> Redevances <b>2 119 925 €</b>	<b>26,04 €/hab.</b>
<b>EMBALLAGES EN VERRE</b>  <b>2 685 TONNES</b> soit 33 kg/hab/an	<b>348 587 €</b>	<b>129,81 €</b> la tonne collectée et triée	<b>90,21 €</b> la tonne de verre	Revente matériaux <b>78 907 €</b> Soutiens <b>27 422 €</b> Redevances <b>242 258 €</b>	<b>2,93 €/hab.</b>
<b>DÉCHÈTERIES</b>  <b>15 441 TONNES</b> soit 187 kg/hab/an	<b>2 103 921 €</b>	<b>174,52 €</b> la tonne collectée et triée	<b>158,83 €</b> la tonne en déchèterie	Revente matériaux <b>110 513 €</b> Soutiens <b>78 702 €</b> Redevances <b>1 914 706 €</b>	<b>23,19 €/hab.</b>

En 2020, le Sicoval a été la 2ème agglomération au coût de gestion des déchets le plus bas en Occitanie (Rapport ADEME 2021).

## Les indicateurs de performance du marché de collecte

Le marché de collecte 2018-2024 comprend plusieurs clauses incitatives évaluées chaque année.

### 1 - Amélioration du taux de refus de la collecte sélective

Le taux de refus moyen communiqué par le délégataire en charge des opérations de tri sur le site d'Econotre à Bessières pour 2023 est de **17 % (19 % en 2022)**.

### 2 - Satisfaction de la relation usagers (CRC)

Le taux de satisfaction des usagers concernant la prestation « relation usagers » a été évalué par SMS via un formulaire en ligne de satisfaction, sur la base de cinq questions.

### 364 usagers sollicités :

- taux de réponse **55 %**
- taux de satisfaction globale **84 % (+2 %/2022)**

### 3 - Collecte préservante des encombrants

La collecte des encombrants et DEEE est réalisée en camion à hayon, afin de préserver l'état des objets évacués par les usagers. L'objectif annuel est de 5 % minimum de réemploi et de 50 % de taux global (réemploi et recyclage).



En 2023, le prestataire affiche **1 % de réemploi (3 tonnes sur 298 tonnes)** et **46 % de taux global**.

#### 4 - Gaz à effet de serre

Chaque année une estimation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est réalisée sur le périmètre de la collecte\* et du traitement des déchets ménagers.

Sont prises en compte :

- les collectes des ordures ménagères résiduelles (OMR), déchets recyclables et verre,
- la valorisation des déchets, sous forme énergétique (incinération) ou matière (recyclage...)\*\*

*\*Les émissions liées aux déchèteries ne sont pas comptabilisées.*

*\*\*Seul le fonctionnement est pris en compte : les émissions liées à la fabrication des véhicules et bâtiments, par exemple, ne sont pas comptabilisées*

Le matériel de collecte mis en place réduit les impacts environnementaux grâce à des bennes fonctionnant au biodiesel avec une motorisation thermique Euro V et Euro VI. La consommation en gasoil est de 59 litres pour 100 km soit 0,59 litres pour 1 km (0,67 litres/km en 2022).



En 2023, 19 296 tonnes de déchets ont été collectées avec 199 027 km parcourus, soit une hausse de 1 % par rapport à 2022 (197 212 km).



#### Évolution des kilomètres parcourus par flux de déchets entre 2023 et 2022

- 2 % ordures ménagères en porte-à-porte,
- +10 % ordures ménagères en apport volontaire,
- 2 % tri sélectif en porte-à-porte,
- +16 % tri sélectif en apport volontaire,
- 2 % déchets industriels banals en porte-à-porte,
- +6 % déchets papiers/cartons en porte-à-porte,
- +1 % déchets verts en porte-à-porte,
- +5 % encombrants/DEEE sur RDV.

Sur l'ensemble des 4 critères de performance, le prestataire de collecte a touché un bonus de 9 500 € en lien avec la réalisation des objectifs fixés.



En 2023, 6 219,35 teq CO<sub>2</sub> ont été émises (dont 64,41 % pour la seule incinération des OMR) : 6 % pour la collecte et le transfert des déchets et 94 % pour leur traitement.

Les déchets évités sont estimés sur le périmètre du traitement et de la valorisation. Près de 75 % des émissions sont évitées grâce au recyclage, qui permet de limiter les émissions de GES liées à l'extraction/exploitation des matières premières vierges.



En 2023, le recyclage et autres formes de valorisation ont évité 4 864,57 teq CO<sub>2</sub>, permettant de compenser l'intégralité des émissions liées à l'incinération des OMR.

## Les autres indicateurs de performance du service gestion des déchets

### Amélioration des conditions de collecte

#### Suppression des points dangereux de collecte :

Les recommandations de la CRAM\* excluent toute circulation autrement qu'en marche normale (c'est à dire en marche avant). Le Sicoval a engagé un travail de suppression des points dangereux (collectes en marche arrière...).

#### Conventions d'accès sur les voies privées

Les conventions d'accès sur les voies privées (entre le Sicoval, le prestataire de collecte et les propriétaires) sont possibles sous certaines conditions et définissent les responsabilités, les devoirs et les obligations de chacun.



13 conventions ont été signées en 2023.

*\*Caisse régionale d'assurance maladie*

### Cahier des prescriptions techniques pour la collecte des déchets

Pour que la gestion des déchets soit prise en compte dans les futurs projets d'urbanisation, un cahier de prescriptions techniques relatif à la collecte des déchets a été élaboré.

Ce dispositif permet de contrôler dès l'instruction des permis de construire la conformité de la gestion des déchets pour chaque projet.

### Expérimentation de collecte pour l'habitat isolé

Lors des tournées en milieu rural, les camions-bennes parcourent plusieurs kilomètres pour accéder à des hameaux ou habitations isolées. Parfois, l'usager n'a pas présenté son bac.

Pour remédier à ces trajets inutiles et coûteux, le Sicoval a proposé aux usagers volontaires de signaler la présentation de leur bac à la collecte, au moyen d'un formulaire en ligne ou d'un boîtier connecté. En 2023, 6 foyers ont participé à ce projet, ce qui a permis d'éviter environ 344 km.



**2023**

# La relation avec les usagers

**10 326**

**APPELS REÇUS**

**20 975**

**COURRIERS  
ET MAILS ÉMIS**

**233**

**USAGERS  
REÇUS**

# Une organisation au service des usagers

L'ensemble des acteurs de la Relation Usagers sont joignables par le biais d'un numéro unique et ont pour objectif d'assurer une réelle proximité avec les usagers dans le traitement de leurs demandes.

## Le service Relation Usagers

Les usagers peuvent contacter le service par téléphone, par mail ou par courrier, ou en se déplaçant au centre de l'Astel (sur RDV uniquement), situé à Belberaud.

Les 9 conseillères gèrent les ouvertures et les clôtures d'abonnement, les mises à jour lors de changement de situation ainsi que les dossiers de réclamation de facture.

Le service a traité **2 589 appels pour les déchets** et a reçu **179 visites**.

## Le secrétariat Déchets

Cette cellule n'intervient que sur la thématique des déchets. Elle a traité **2 137 appels** et **54 visites**, notamment pour des signalements de colonnes enterrées ou bornes à verre non collectées ou défectueuses.

Le secrétariat Déchets assure également la gestion de la boîte mail [relation.usagers@sicoval.fr](mailto:relation.usagers@sicoval.fr) qui reçoit quotidiennement des courriels concernant la facturation, les demandes de bacs, les demandes de composteurs...

## Le Centre de Relation Clients de SUEZ (prestataire de collecte)

Dans le cadre du marché de collecte des déchets, les demandes et réclamations des usagers sont prises en charge par le Centre de Relation Clients de Suez. Une quinzaine de téléopérateurs, formés aux spécificités du Sicoval, est chargée de répondre quotidiennement aux usagers du Sicoval. Suez a traité **5 600 appels**, principalement pour des prises de rendez-vous (collecte encombrants, déchets verts...), ou des signalements de problème de collecte des bacs.

Accessible sur [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr), la plateforme Mon service déchets, mise en place par notre prestataire de collecte, permet aux usagers d'effectuer plusieurs démarches :

- Demander un changement de bac,
- Commander un composteur,
- Réserver une collecte d'encombrants,
- Réserver une collecte de déchets verts,
- Commander des sacs, verrou ou balise,
- Signaler une anomalie de collecte...



**31 307**

ABONNÉS  
POUR LES  
DÉCHETS

**31 387**

ABONNÉS POUR  
L'EAU POTABLE ET  
L'ASSAINISSEMENT

**66**

ABONNÉS POUR  
LA FOURNITURE  
CHALEUR BOIS

## DIRECTION DE LA RELATION USAGERS, DES DÉCHETS ET DE L'ENVIRONNEMENT (DRUDE) 1 directrice



**SERVICE GESTION DES DÉCHETS**  
1 cheffe de service



**SERVICE RELATION USAGERS**  
1 cheffe de service



**CELLULE ADMINISTRATIVE ET PROJET**



**MATIÈRE ORGANIQUE**  
1 chargée de mission



**SUIVI DES PRESTATIONS**

1 contrôleur de prestations  
1 contrôlease anomalies terrains



**ÉVOLUTION LOGICIELS**  
1 cheffe de projet



**SECRETARIAT DRUDE**  
3 assistantes



**DÉPÔTS SAUVAGES**  
1 chargée de mission



**CONSEILLÈRES**  
8 agents



**ÉCONOMIE CIRCULAIRE**  
1 chargé de mission



**ÉQUIPE RELEVEURS COMPTEURS EAU**  
1 cheffe de cellule et 3 agents



**CELLULE EXPLOITATION**  
1 cheffe de cellule



**RÉGIE DÉCHETS**  
3 agents



**RÉGIE DÉCHÈTERIE PRO & PROPRETÉ**  
1 chef d'équipe et 3 agents



**RÉGIE BACS**  
1 chef d'équipe et 3 agents



**MAÎTRE COMPOSTEUR**  
1 agent

## EN CHIFFRES

10 326 appels reçus pour les déchets

233 personnes reçues concernant leur abonnement déchets ou une demande particulière

4 010 courriers et 16 965 mails émis pour mise à jour du fichier des abonnés (déchets, eau, assainissement)



Livraison des bacs

# La communication en 2023

La direction de la communication du Sicoval accompagne les services dans la réalisation et le suivi de leurs actions. Elle édite également les supports nécessaires à l'information des usagers.

- Rapport annuel sur le prix et qualité des services 2022
- Calendrier de collecte 2024
- Guide et signalétique pour la collecte des biodéchets
- Affiches déchets verts et dépôts sauvages
- Habillage pour les colonnes enterrées
- Guide des animations et ressources pédagogiques 2023-2024
- Flyer collecte à la demande
- Création de nouveaux outils pédagogiques pour les animatrices en écocitoyenneté : pyramide alimentaire, état et cycle de l'eau, loto prévention des déchets, jeu des 4 saisons...

Régulièrement des actualités sont publiées sur le site, relayées sur les réseaux sociaux du Sicoval (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, YouTube), auprès des 36 communes et/ou dans la presse. Elles informent ou valorisent les différentes actions mises en place sur le territoire, mais également à l'échelle régionale, nationale et européenne.

## Campagne de communication liée à l'extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023

En partenariat avec CITEO, les actions de communication et d'information débutées fin 2022, se sont poursuivies tout au long de l'année 2023 auprès de l'ensemble des usagers.

Les outils déployés :

- Mémos de tri, affiches, flyers, autocollants...
- Sacs de pré-collecte, kakémonos
- Visuel sur les camions de collecte
- Vidéo Youtube
- Site internet, réseaux sociaux
- Communiqués de presse...

## ZOOM SUR...

### LE SITE INTERNET EN 2023

Le site internet du Sicoval complète les actions de sensibilisation et d'information de proximité menées par les services. 20 pages sont consacrées à la gestion et à la prévention des déchets, générant près de 145 000 vues.

On y trouve également la présentation du Plan Climat Air Energie Territorial, du Projet Alimentaire de Territoire et plusieurs services en ligne disponibles.

#### LES COLLECTES : 68 323 VUES

- > calendrier par commune
- > collectes spécifiques
- > collectes des professionnels
- > équipements et demandes de bac

#### LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION : 54 657 VUES

- > consignes de tri emballages et papiers, verre
- > cartographie des points d'apport volontaire
- > déchèteries
- > compostage individuel et partagé
- > autres déchets (textiles, piles/lampes/ampoules, déchets électriques et électroniques, déchets médicaux...)

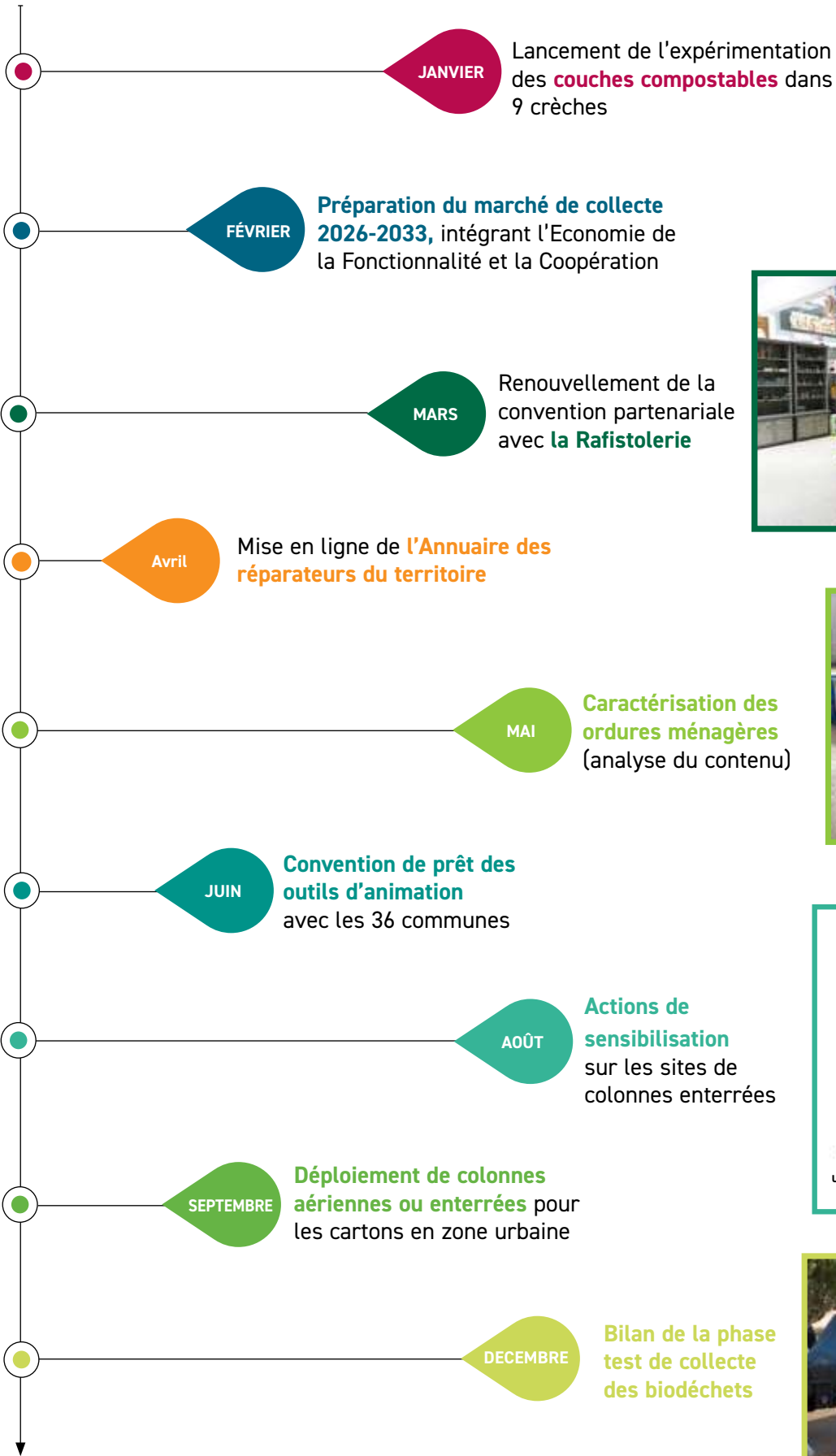
#### REDEVANCE ET RÉGLEMENTATION : 10 544 VUES

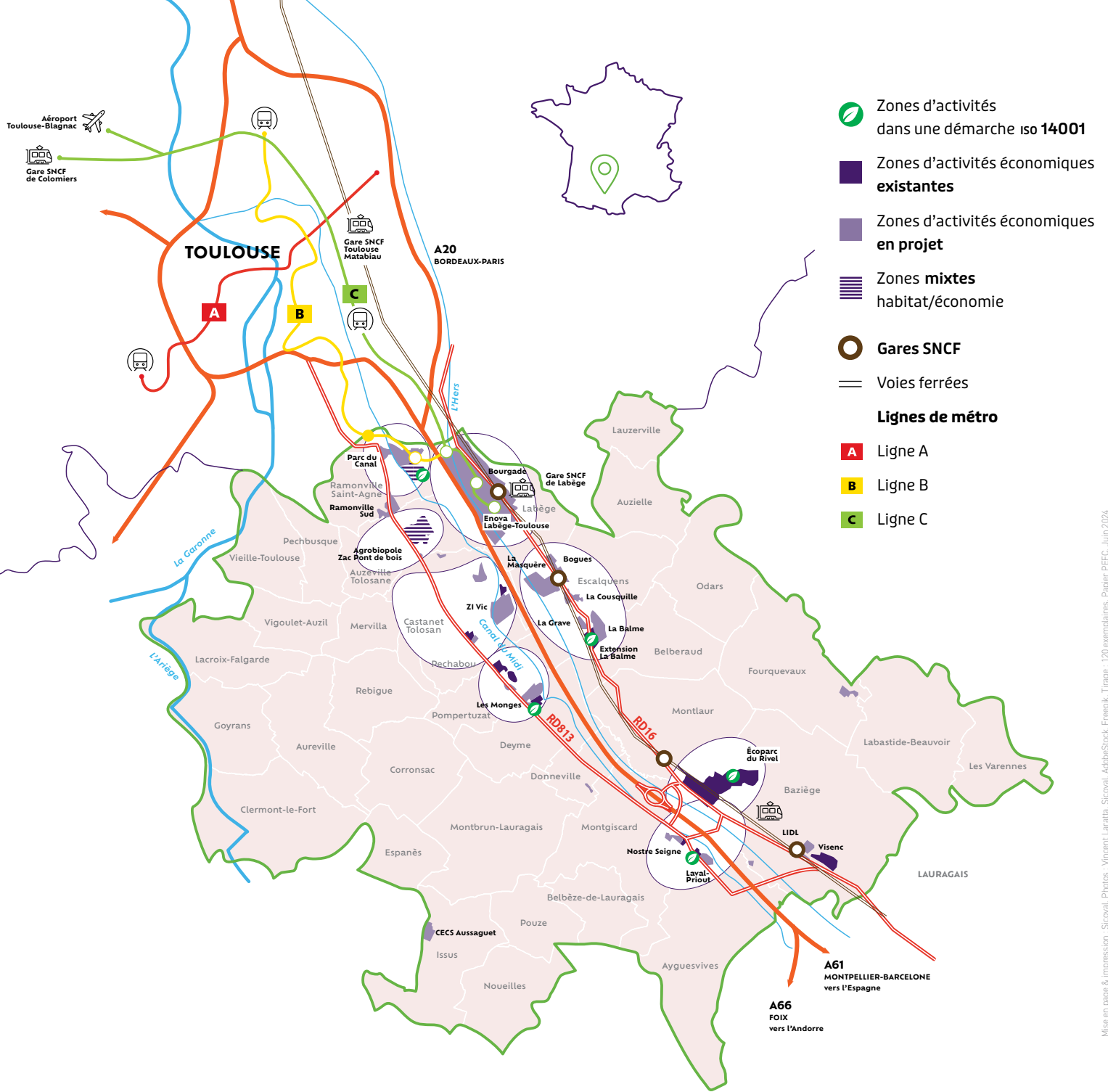
- > redevance incitative, simulateur de facture
- > paiement en ligne, demandes d'abattement
- > documents de référence : RPQS, PLPDMA, règlement, tarifs

#### LES GESTES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : 1 827 VUES

- > jardiner au naturel
- > consommer autrement
- > éviter les gaspillages
- > et au boulot...

# Les projets 2024





Mise en page & impression - Sicoval - Photos : Vincent Laratry, Sicoval, AdobeStock, Freepik, Tirage : 120 exemplaires, Papier PEFC - Juin 2024.

**36**  
COMMUNES

**25 000**  
HECTARES

**82 571**  
HABITANTS

**10 781**  
ÉTABLISSEMENTS

**38 018**  
EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS ET PUBLICS

**Sicoval**  
Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain  
110 rue Marco Polo  
31670 Labège  
Tél. 05 62 24 02 02  
info@sicoval.fr



www.sicoval.fr